COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 18 mai 2022 GEC(2021)3 Révisé

COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE (GEC)

ETUDE

sur les places des hommes et des garçons dans les politiques pour les droits des femmes et l'égalité de genre

Préparée par Claire Guiraud & Romain Sabathier

pour la Commission pour l'égalité de genre

Table des matières

RESUME EXECUTIF **3**

I. INTRODUCTION **7**

II. CADRAGE DU CHAMP « HOMMES, GARÇONS ET ÉGALITÉ DE GENRE » **12**

a) Une place ou des places pour les hommes et les garçons ? 12

b) Raisons et objectifs de l'action publique 13

c) Points de vigilance 22

II. CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE D'INITIATIVES CONCERNANT LES HOMMES ET LES GARCONS ET L'EGALITE DE GENRE **27**

a) Initiatives visant le développement d'un diagnostic informé scientifiquement et d'un cadrage normatif et politique partagé 27

b) Initiatives visant les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre et aux droits des femmes 30

c) Initiatives visant le rôle des hommes et des garçons dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité de genre 33

d) Initiatives visant les hommes et les garçons comme victimes collatérales de la domination masculine 36

PRÉCONISATIONS **38**

ANNEXES **42**

Annexe 1 - Liste des entretiens 42

Annexe 2 - Questions méthodologiques 43

Annexe 3 – Bibliographie indicative 44

RESUME EXECUTIF

La question de l'égalité intéresse la société dans son ensemble et les hommes comme les femmes en sont partie prenante. C'est notamment la raison pour laquelle engager les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité de genre peut apparaître comme une évidence, marquée du sceau de la modernité et de l'aspiration à jouir ensemble, demain, d'une société égalitaire. **Alors, bien souvent, s'effacent les questions « de quoi parle-t-on ? » et « pourquoi faire ? » devant celle devenue urgente du « comment faire ? ».**

La Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe a commandé cette étude pour clarifier les enjeux et dresser un panorama des initiatives et politiques publiques dans le domaine.

L'implication des hommes et des garçons pour aboutir à une société égalitaire est bénéfique à moyen et long terme aux femmes comme aux hommes et à l'ensemble de la société. Il ressort de l'étude menée que l'optimisme ne saurait exclure ni la lucidité ni la prise en compte des faits. Clarifier les termes de la problématique « hommes, garçons et égalité de genre » est un préalable indispensable avant de poursuivre dans le « comment faire ? ». Les multiples positions qu'occupent les hommes et les garçons dans les rapports sociaux de sexe peuvent être divisées en trois catégories, à savoir :

- **Place 1** - les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre,
- **Place 2** - les hommes et les garçons comme agents du changement pour l'égalité de genre,
- **Place 3** - les hommes et les garçons comme victimes collatérales de la domination masculine.

S'il existe un consensus sur l'importance majeure du rôle des hommes pour en finir avec les violences et inégalités de genre, il y a débat sur les modalités pertinentes d'action concernant leur implication et prise en compte. L'objectif principal doit demeurer que ces stratégies contribuent globalement à l'égalité de genre et au renforcement de l'autonomie et des droits des femmes. Aujourd'hui, cela n'est ni toujours pensé ni toujours garanti. C'est pourquoi des voix de plus en plus nombreuses au niveau de la recherche, de la société civile et des institutions appellent à une lucide prudence sur ce terrain.

En effet, la réflexion sur les hommes et les garçons dans les politiques d'égalité est souvent partielle et influencée par une rhétorique simplificatrice génératrice d'idées reçues (« et les hommes victimes alors ? », « il n'y en a plus que pour les femmes », etc.) et parfois basée sur des arguments visant à tordre les réalités et à relativiser voire à nier la persistance d'inégalités structurelles au détriment des femmes en matière de salaires, de pouvoir, ou d'intégrité physique. Au nom même de l'égalité de genre, l'idée - conscientisée ou non - serait qu'après le temps des femmes serait venu le temps des hommes. Ce narratif est initialement développé par le mouvement « masculiniste » / antiféministe, un « mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les

femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions[1]». Ce type de lecture et ce mouvement viennent dépolitiser et mettre en question l'égalité de genre pourtant intimement liée à la question du partage du pouvoir.

La **pandémie mondiale de Covid-19 a rappelé crûment la réalité des inégalités sociales aujourd'hui, dont celles entre les femmes et les hommes.** Cette crise a révélé avec éloquence la fragilité des droits et progrès patiemment conquis ces dernières décennies principalement par les femmes. La crise sanitaire a non seulement creusé les inégalités existantes mais a pu en générer de nouvelles : diminution du nombre de femmes expertes dans les médias, chute de l'emploi rémunéré et hausse du travail de soins non rémunéré affectant de manière disproportionné les femmes, augmentation des violences au sein des foyers, oubli des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans de nombreux plans de soutien et de relance à l'économie, etc.[2]. De manière globale et structurelle il existe encore partout dans le monde un modèle d'organisation de la société défavorable à l'égalité et aux droits des filles et des femmes.

Ainsi, au-delà du diagnostic, c'est à propos de la place faite aux garçons et aux hommes dans les politiques en matière de droits des femmes et d'égalité de genre qu'il faut réfléchir. S'il serait erroné de laisser penser que les hommes et les garçons sont exclus aujourd'hui de ces politiques (pensons par exemple aux politiques d'éducation ou de formation, ou encore en matière de congés parentaux), il convient **d'éviter que le développement des actions spécifiquement destinées aux garçons et aux hommes au sein des politiques d'égalité de genre puisse détourner les ressources et l'attention pour les droits des filles et des femmes et pour des organisations de femmes/féministes déjà sous-financées au regard des besoins**. Par ailleurs, il convient d'examiner si telle ou telle problématique résulte directement du système de genre et si d'autres politiques publiques prennent déjà en compte ces publics de garçons et d'hommes. La présente étude identifie et explicite ces différents enjeux.

La partie II est consacrée à une cartographie des initiatives concernant les hommes et les garçons et l'égalité de genre. Près de 80 initiatives sont recensées par cette étude. Ce travail s'appuie notamment sur les contributions des Etats membres sollicités dans le cadre de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe, ainsi que sur une revue de littérature et des entretiens avec des expertes et experts. Ce recensement ne prétend ni à l'exhaustivité ni à une évaluation approfondie de ces initiatives. Leur nature et ambition sont diverses. Une attention toute particulière a toutefois été portée aux réformes apparaissant comme structurelles et susceptibles d'avoir le plus d'impact en matière de transformation sociale vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un premier groupe d'initiatives vise la **production de données et analyses scientifiques, de cadres normatifs ainsi que d'espaces d'échanges** et de réflexion autour de cette problématique. Bien qu'en croissance, les données et analyses scientifiques font encore cruellement défaut. Cela est pourtant essentiel pour fonder les débats sur le diagnostic autant

[1] Dupuis-Déri, F., 2009. Le « masculinisme » : une histoire politique du mot (en anglais et en français) ». *Recherches féministes*, *22*(2), 97-123. https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2009-v22-n2-rf3635/039213ar/

[2] Voir par exemple la déclaration du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, « Les femmes, visage de la crise », 4 mars 2021.

que les solutions sur des bases scientifiques solides. Ensuite, trois groupes d'initiatives correspondent aux places des hommes et des garçons identifiées dans la première partie de l'étude : freins à l'égalité, agents du changement, victimes collatérales des rapports sociaux de sexe.

Concernant le groupe des **hommes en tant que frein à l'égalité**, de nombreuses initiatives s'intéressent à la question centrale du partage inégal du travail non rémunéré, c'est-à-dire principalement les tâches domestiques et parentales au sein des foyers. La mobilisation des pouvoirs publics semble s'accélérer dans ce domaine. Cependant, l'inertie persistante conduit à ce que dans tous les pays encore, les données montrent que les hommes supportent en moyenne une charge de travail domestique et parental bien moins élevée que leurs compagnes femmes. Depuis 2020, des réformes légales et structurelles sont entrées en vigueur dans au moins six Etats membres du Conseil de l'Europe dans le sens d'une plus grande co-responsabilité des deux parents vis-à-vis des soins aux enfants. Depuis le 1er janvier 2021 par exemple, en Espagne est mis en œuvre un « congé de naissance et de soin à l'enfant » de 16 semaines pour les deux parents, dont 8 semaines obligatoires pour chacun·e, intransférables et payées à 100 % du salaire. Cette réforme - en se donnant les moyens de son ambition - illustre la voie possible pour accroître les droits des deux parents, favoriser encore davantage l'implication des hommes dans les soins et favoriser l'acceptation sociale de ce partage tout en améliorant les conditions de vie des femmes - notamment dans l'emploi - et des générations futures.

Les droits humains sont universels, tout comme leur défense. De la même manière que la lutte contre le racisme n'a pas de frontière, celle contre le sexisme est ouverte à tous et toutes. Aujourd'hui comme hier des hommes sont mobilisés pour les droits des filles et des femmes et la réalisation de l'égalité de genre. Des initiatives visent à ce que **davantage de garçons et d'hommes deviennent des agents actifs et pro-actifs du changement pour l'égalité**. Cela peut passer par des actions interpellant les hommes dirigeants en politique, dans les médias, à la tête des grandes entreprises et des institutions sportives et culturelles, ou encore plus largement les responsables d'équipes dans le monde du travail, à l'instar de l'initiative mondiale *HeforShe* d'ONU Femmes ou du développement de formations à l'égalité de genre à caractère obligatoire dans les organisations publiques ou privées.

Enfin, concernant la question **des hommes co-victimes du patriarcat et des stéréotypes de genre**, il apparait globalement qu'un nombre réduit d'initiatives existe, quoiqu'en croissance. Par ailleurs, un paradoxe existe. Là où les données et analyses liées au genre sont les plus robustes scientifiquement et les moins discutées - par exemple sur la question des garçons victimes de violences sexuelles ou encore de la question des personnes GBT+ victimes de discriminations et de violences sexuelles - peu d'initiatives sont recensées. En revanche, des initiatives peuvent être engagées sous ce même intitulé « hommes, garçons et égalité de genre » sur des problématiques dont les diagnostics divisent la recherche et qui peuvent être instrumentalisées par des groupes masculinistes/antiféministes (ex : décrochage scolaire des garçons ou violences contre des hommes par des femmes au sein du couple).

Comment alors poursuivre et amplifier les politiques publiques visant au prisme du genre les hommes et les garçons ?

Comment desserrer la prison des normes et stéréotypes de genre pour accroître les libertés personnelles pour les femmes et les hommes tout en agissant de manière déterminée pour atteindre l'égalité réelle, ni plus ni moins ?

A l'issue de cette étude, les **six préconisations** suivantes sont formulées à destination du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres :

1. S'assurer que les initiatives « hommes, garçons et égalité de genre » promeuvent effectivement **les droits des femmes et l'égalité de genre.**
2. **Engager les hommes** - **en priorité ceux à des postes de pouvoir - à agir** pour des changements structurels vers l'égalité réelle.
3. **Renforcer l'approche intégrée de l'égalité** dans l'ensemble des politiques publiques.
4. Prendre sérieusement la mesure de la **menace globale que font peser les mouvements masculinistes/antiféministes**.
5. Coopérer avec et solidifier le **soutien aux organisations de femmes /féministes**.
6. Soutenir le développement de la **recherche sur le genre**.

.

I. INTRODUCTION

Afin de répondre à la volonté de la Commission pour l'Egalité de genre (GEC) du Conseil de l'Europe d'**approfondir sa réflexion sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes**, il a été demandé aux expert·es Claire Guiraud et Romain Sabathier d'élaborer conjointement une « étude faisant état des activités et expériences au niveau national et international sur la question des hommes et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et donnant des orientations pour l'action du Conseil de l'Europe ». Ce projet d'étude a permis d'informer la discussion qui s'est tenue lors de la session plénière de la GEC des 14 et 15 avril 2021, débat qui a permis par ailleurs d'enrichir la présente étude.

Ce travail s'inscrit dans les objectifs fixés par la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 du Conseil de l'Europe qui souligne l'importance de l'implication des hommes et des garçons pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier au regard de l'objectif stratégique de prévenir et de combattre les stéréotypes de genre et le sexisme.

En introduction, il paraît important de constater qu'en effet, **l'intitulé « hommes, garçons et égalité de genre » fait l'objet d'une visibilité accrue depuis quelques années** : la littérature sur le sujet est abondante et les initiatives s'en revendiquant sont croissantes, de l'échelle locale au niveau global.

Si l'étiquette est récente, en revanche, interroger la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité est aussi ancien que l'est la place et la responsabilité des hommes dans les inégalités de genre : elle a toujours été et demeure centrale. Aussi, les politiques en matière de droits des femmes et d'égalité ont toujours cherché à rééquilibrer la place des femmes et des hommes dans la société, et toujours « intégré » les hommes et les garçons. Cela inclut, par exemple, les politiques d'éducation à l'égalité pour les filles et les garçons afin de lutter contre les stéréotypes ou la reconnaissance des violences dans le code pénal – pour faire reculer l'emprise des hommes sur le corps des femmes, ou encore la mise en place de congés parentaux et de paternité.

L'émergence de cet intitulé souvent perçu, à tort, comme autonome et indépendant des politiques de promotion des droits des femmes résulte de facteurs multiples, notamment :

- **Société civile :** action de certaines femmes engagées qui demandent le soutien d'hommes, en particulier dans des contextes où ces derniers maîtrisent l'écrasante majorité des ressources et où les femmes ne jouissent pas encore nécessairement de l'égalité des droits. En France par exemple, entre 1870 et l'entre-deux guerres, le mouvement féministe comptait 30 % d'hommes, dont certains mettaient leurs journaux ou autres ressources à disposition[3]. Lors des mouvements de libération des femmes dans plusieurs pays dans les années 1970, des compagnons activistes sont

[3] Jacquemart, A. et Albenga, V., 2015. « Pour une approche microsociologique des idées politiques : Les appropriations ordinaires des idées féministes. » *Politix*, 1(1), 7-20.

invités par des femmes à s'interroger, à leur niveau, sur la reproduction d'archétypes masculins dominants[4]. Puis se développent des organisations dont l'objet spécifique est la contribution des hommes au mouvement féministe : Promundo créé en 1997 au Brésil, membre du réseau international MenEngage créé lui en 2004 en sont des exemples.

- **Sphère académique :** grâce au développement d'une critique féministe dans le champ de la recherche avec la naissance du concept de « genre », visant le double objectif de « sortir les femmes de l'invisibilité » (…) mais aussi d'ouvrir la « boîte noire » que constitue ce « groupe social des hommes », jusque-là non spécifié en tant que catégorie de sexe, dominante en l'occurrence[5]. » En réponse, les *men's studies* se développent, puis les *masculinities studies* à partir des années 1980[6].

- **États et organisations internationales :** des orientations ont été impulsées par quelques pays et relayées par des organisations internationales. C'est en Suède et en Norvège que pour la première fois des quotas volontaires au sein de partis politiques sont mis en place pour limiter la suroccupation par les hommes de certains postes de pouvoir, illustrant une manière dont les hommes de pouvoir peuvent s'impliquer. En 1993, la Norvège devient aussi le 1er pays au monde à instaurer un congé de paternité. En 2006 la Présidence finlandaise de l'Union européenne (UE) use du slogan « L'égalité de genre a besoin des hommes, les hommes ont besoin de l'égalité de genre ». La question des hommes dans l'égalité de genre est désormais l'une des quatre priorités du Programme de coopération sur l'égalité de genre du Conseil Nordique des Ministres[7] ce qui s'est concrétisé par des activités financées dans les pays dits en développement[8].

- **Antiféminismes et masculinismes[9] :** l'influence des discours masculinistes réactionnaires dénonçant une « crise de la masculinité » a joué un rôle dans l'émergence de ces questions. L'histoire des antiféminismes et des masculinismes est

[4] Aux États-Unis par exemple, Warren Thomas Farrell est invité à siéger aux instances dirigeantes de l'organisation féministe NOW et à créer un sous-groupe réservé aux hommes. Il est aujourd'hui considéré comme un des pères des *Men's studies*, mais s'est détaché du mouvement féministe et ses ouvrages inspirent de nombreux groupes masculinistes.

[5] Le Talec, J.Y., 2016. « Des Men's Studies aux Masculinity Studies: du patriarcat à la pluralité des masculinités ». *SociologieS*.

[6] Hearn, J., *et al*., 2012. « Hegemonic masculinity and beyond: 40 years of research in Sweden ». *Men and masculinities*, *15*(1), pp.31-55.

[7] http://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1283606/FULLTEXT01.pdf.

[8] Par exemple, l'enquête internationale de référence sur les hommes et l'égalité de genre - IMAGES (2017) - réalisée en Egypte, au Liban, au Maroc et en Palestine, a été impulsée par ONU Femmes, sous l'égide du Programme régional onusien « Hommes et femmes pour l'égalité de genre » financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). L'enquête 2015-2020 *Becoming Men* [Devenir des hommes] coordonnée par l'Université d'Amsterdam au Pays-Bas et ayant reçu 2 millions d'euros de fonds de l'Union européenne, porte sur des hommes de 6 villes d'Afrique du Sud et de Tanzanie. Le réseau MenEngage, lancé avec le soutien financier des gouvernements norvégien et suédois, paraît particulièrement s'ancrer dans des pays du Sud : lancement au Népal en 2007, symposiums au Brésil (2009), en Inde (2014), au Rwanda (2020), et ses actions et membres semblent principalement issus des pays en voie de développement.

[9] Voir pp. 9 et 10 pour les précisions terminologiques relatives à « antiféminismes », « masculinismes » et « mythe de la crise de la masculinité ».

désormais documentée, tout comme leur influence sur le développement des lois, des politiques publiques et sur les financements, y compris ceux attribués aux associations des droits des femmes[10].

Face à la diversité des discours, des pratiques et des influences croisées, il apparaît comme essentiel de prendre le temps de la réflexion, afin de reposer deux questions fondamentales : « hommes, garçons et égalité de genre », pourquoi, et comment ?

Après avoir clarifié les termes, identifié les objectifs poursuivables et les risques à éviter (Partie I), un échantillon d'initiatives opérationnelles sont présentées (Partie II).

Six préconisations sont enfin formulées en direction du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres concernant les places des hommes et des garçons dans les politiques en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes.

Le choix des mots pour le dire

La question des places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité est abordée au travers d'une **grande diversité de termes et d'expressions**, à savoir : l' « implication », l'« inclusion », l'« intégration » ou l'« engagement » des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité ; une réflexion sur la « place », la « position », le « rôle », la « responsabilité » des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité ; la « participation » ou la « contribution » des hommes et des garçons aux politiques d'égalité ; et le besoin ou les attentes vis-à-vis des hommes et des garçons de « soutien », de « solidarité », d'être des « partenaires actifs », des « alliés » des mouvements des droits des femmes et des politiques d'égalité ou encore des « agents du changement ».

La diversité de ces expressions est révélatrice du fait que le sens et les contours de ce champ semblent être compris de manière diverse voire parfois erronée. Ainsi, parler d'« inclure » ou d'« intégrer » les hommes et les garçons dans les politiques d'égalité sous-entend qu'ils en seraient actuellement illégitimement exclus. La notion de « **place(s) des hommes et des garçons dans les politiques en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes** » semble donc être la façon la plus pertinente pour se référer de manière générale à la problématique en question.

Quelques concepts clés pour la lecture de cette étude

Le terme **masculinité(s)** peut être entendu comme recouvrant les « comportements, langages et pratiques (…) que l'on associe communément aux hommes et qui, partant, sont définis comme non féminins. (…) La masculinité varie selon les époques, les contextes socioculturels et au sein des groupes et des réseaux ; et les hommes expriment leur masculinité de façons diverses et parfois contradictoires »[11]. Dans les années 1970 émerge le concept de « **masculinité hégémonique** », précisé plus tard par Raewyn Connell, sociologue australienne, qui « envisage quatre types de masculinités

[10] Voir Bard, C., Blais, M. and Dupuis-Déri, F., 2019. *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Presses Universitaires de France ; Dupuis-Déri, F., 2013. « L'antiféminisme d'État ». *Lien social et Politiques*, (69), pp.163-180 et le rapport « *The angry internet – A threat to gender equality, democracy & well-being* » (publié par le *Centre for Digital Youth Care*, dans le cadre de la présidence danoise du Conseil nordique des ministres) https://cfdp.dk/wp-content/uploads/2020/11/CFDP_the_angry_internet_ISSUE.pdf

[11] Whitehead, S.M. et Barrett, F. eds., 2001. *The masculinities reader*, John Wiley & Sons.

: hégémoniques, complices, subordonnées, et marginalisées, en pensant le genre « par rapport aux autres structures sociales : classes et races[12] ».

Le terme **féminité(s)** peut désigner « les différentes notions de ce que signifie être une femme, y compris les idéaux sur les caractéristiques, les rôles et les identités des femmes, qui sont construits sur la base de facteurs culturels, sociaux et biologiques et changent avec le temps[13] ».

Le féminisme peut être défini comme « un mouvement [ou un ensemble de mouvements] visant à mettre fin au sexisme, à l'exploitation et à l'oppression sexistes et à réaliser la pleine égalité de genre en droit et en pratique[14] ».

Le pro-féminisme peut être compris comme désignant généralement les hommes qui soutiennent les revendications des mouvements féministes et veillent à ne pas reproduire des rapports de domination par une démarche de réflexion et de déconstruction de leurs propres comportements et de leurs privilèges.

Masculinisme, antiféminisme, manosphère : « Du côté anglophone, le mot [masculisme] est employé le plus souvent pour désigner l'idéologie patriarcale (…). Du côté francophone, à partir des années 90, le mot est de plus en plus fréquemment employé pour désigner un courant antiféministe, (…) un mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions[15] ». La manosphère peut être définie comme désignant des « groupes de personnes, principalement des hommes, fermement opposées au féminisme et à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société. Ces groupes transnationaux, actifs principalement en ligne, ont le sentiment que le renforcement des droits des femmes et de l'égalité se fait au détriment des hommes[16]». Originellement, les activistes masculinistes « sont des hommes hétérosexuels de race blanche disproportionnellement issus de la classe moyenne aisée, âgés de 35 à 60 ans et généralement avec un niveau d'éducation élevé[17]». La manosphère rassemble également des hommes plus jeunes. Ce sont les « masculinistes 2.0 ».

Les activistes ou mouvements masculinistes/antiféministes mobilisent fréquemment l'idée d'une **crise de la masculinité**, qui désignerait le trouble que subissent les hommes et les garçons du fait de normes sociétales trop changeantes et contradictoires. Le discours de crise de la masculinité est très ancien et revient à chaque fois que les femmes gagnent en autonomie[18]. Selon le chercheur en sciences sociales Francis Dupuis-Déri, la « crise de la masculinité » est davantage « un refus de la part des

[12] Delphine Moraldo, « Raewyn Connell, Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 11 juin 2014, consulté le 01 mars 2021. http://journals.openedition.org/lectures/13753

[13] Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (EIGE), *Gender Equality Glossary & Thesaurus*

[14] Service de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, Le féminisme et les mouvements de femmes - https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/feminism-and-women-s-rights-movements

[15] Dupuis-Déri, F., 2009. « Le « masculinisme » : une histoire politique du mot ». *Recherches féministes*, *22*(2), 97-123.https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2009-v22-n2-rf3635/039213ar/

[16] Alexander Breum Andersson, cité dans le rapport de la 16ème réunion de la GEC du Conseil de l'Europe, novembre 2019 - https://rm.coe.int/09000016809cb578

[17] Blais, M., 2020. « Masculinist discourses on intimate partner violence: Antifeminist men defending white heterosexual male supremacy. » In *Men, Masculinities and Intimate Partner Violence* (pp. 81-96). Routledge.

[18] Déjà en -195 à Rome, après l'une des premières manifestations de femmes recensées dans l'histoire, le consul Caton l'ancien s'inquiète du manque d'autorité de leurs maris, traite les femmes de « filles de rue » et dira : « si elles deviennent vos égales, elles vous domineront ». (Tite-Live in Ab Urbe condita libri quoted in L'histoire des femmes pour les nuls par Sophie Cassagnes-Brouquet, First, 2013)

hommes de l'égalité et leur réaffirmation de l'importance d'une différence hiérarchique entre les sexes[19] ».

Ce discours trouve également écho dans les mouvements/réseaux qui ont fait du « genre » leur cheval de bataille, après le droit à l'avortement ou les droits des personnes LGBT+. Ces mouvements s'opposent notamment à l'éducation à l'égalité à l'école, craignant la « dévirilisation » et la « propagande homosexuelle » auprès des garçons.

Le **coût de la domination masculine** désigne les contraintes induites pour les hommes par la domination masculine, notamment : « la rétention affective et émotionnelle, la peur de perdre la face ; l'investissement dans toutes les formes de compétition qui donnent accès à la réussite, à la visibilité, à l'estime des pairs, aux ressources matérielles ; une valorisation des conduites à risque, de formes d'agressivité[20] ». Il peut s'entendre « soit comme un coût objectif pour la société, soit comme un coût subjectif supporté par les hommes[21] ». La notion de « coûts » de la masculinité est également au cœur de la rhétorique masculiniste. Rappelons donc que les « coûts » doivent être « traités dans le cadre des rapports de domination que constituent les rapports sociaux de sexe », car « si l'apprentissage d'une façon d'être au monde et d'une vision du monde « masculiniste » peut avoir des coûts secondaires, il permet avant tout de jouir de privilèges incomparables pour le reste de la vie[22] ».

Le **privilège masculin/des hommes** (*male privilege* en anglais) désigne l'ensemble des avantages qui découlent du fait de naître et de grandir homme, tels que : « l'accès facilité à des ressources matérielles (pouvoir, argent), à davantage de liberté (occupation de l'espace, disposition de son temps libre, …), la possibilité d'avoir moins de responsabilité et d'implication émotionnelle dans la sphère familiale, d'avoir davantage de légitimité (dans les conversations) et davantage de sécurité (moindre exposition aux agressions, y compris sexuelles)[23] ». La plupart des hommes n'ont pas conscience de ces avantages, que l'on ne choisit pas d'avoir ou pas et qui sont non-dits : « Si ces hommes (…) perçoivent bien que ce sont des hommes qui mettent « des bâtons dans les roues » des femmes, ils n'en déduisent pas pour autant que c'est grâce à cette action de domination collective et individuelle que leurs propres vies se trouvent améliorées, privilégiées[24] ».

---

[19] Dupuis-Déri, F., 2012. « Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe ». *Cahiers du Genre*, (1), pp.119-143.

[20] Kaufman, M., 1993. *Cracking the armour: Power, pain and the lives of men,* Viking. https://books.openedition.org/pur/67098?lang=fr#ftn15

[21] Clément Arambourou citant Anne Verjus, dans « Boys don't Cry ! Les coûts de la domination masculine ». PUR, Rennes, 2012, Travail, genre et sociétés 2014/1 (n° 31), pp. 195 à 198 https://urlr.me/H6YVv

[22] Thiers-Vidal, L., 2002. « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive. » *Nouvelles questions féministes*, *21*(3), pp.71-83.

[23] McIntosh, P., 1989. July/August. « White privilege: Unpacking the invisible knapsack. » *Peace and freedom*, *10*. cité par Ségolène Roy dans Mediapart « Le privilège masculin », mis en ligne le 4 décembre 2017 https://blogs.mediapart.fr/segolene-roy/blog/041217/le-privilege-masculin-0

[24] *Ibid.*

II. CADRAGE DU CHAMP « HOMMES, GARÇONS ET ÉGALITÉ DE GENRE »

A la vue de la grande diversité d'activités pouvant relever du champ « hommes, garçons et égalité de genre », il paraît nécessaire de clarifier les raisons de ces actions (pourquoi) et leurs objectifs (pour quoi faire), pour révéler les enjeux en présence et pointer les éventuels écueils.

a) Une place ou des places pour les hommes et les garçons ?

Une analyse des initiatives et des discours permet **d'identifier trois « places »** occupées les hommes et les garçons dans les relations sociales et dans les politiques d'égalité :

1. Les hommes comme **freins à l'égalité,** par leurs comportements **individuels** (par exemple lorsqu'ils sont auteurs de violence ou qu'ils ne prennent pas leur part du travail non rémunéré) ou **collectifs** (lorsqu'ils s'organisent pour résister aux progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes, tels que les mouvements antiféministes, dont les groupes masculinistes réactionnaires ou anti-genre).
2. Les hommes comme **agents du changement**, qui **se mobilisent** pour l'égalité, à titre individuel (par une réflexion sur leur comportement, leurs privilèges et la transformation des normes du genre et des masculinités) ou **collectif** (en rejoignant les organisations féministes) avec un enjeu stratégique concernant les « **hommes de pouvoir** ».

Ces deux premières « familles » d'interventions constituent en réalité un continuum d'actions : tout homme qui ne représente pas un frein est en passe de devenir un agent du changement vers l'égalité. Aussi, deux raisons d'agir en découlent :

- **Raison 1** - Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des filles et des femmes : de freins à l'égalité, ils doivent en devenir les agents, et les hommes en situation de pouvoir ont à ce titre une responsabilité particulière.
- **Raison 2** - Les mouvements masculinistes/antiféministes menacent les progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

3. Certains hommes et garçons sont des **« victimes collatérales »** du système de genre et des stéréotypes associés au masculin (coût de la domination masculine), lorsqu'ils subissent des violences de la part d'autres hommes (violences verbales, physiques ou sexuelles, y compris incestueuses, particulièrement contre les garçons, les hommes gays ou trans ou les hommes et les garçons qui ne se conforment pas aux stéréotypes de genre) ou lorsqu'ils adoptent des comportements préjudiciables pour eux-mêmes liés notamment aux normes de genre tels que par exemple une plus forte propension aux comportements à risque, un moindre recours à la prévention en termes de santé, un désinvestissement scolaire, etc. De ce constat découle une nouvelle raison d'agir :

   - **Raison 3** : Les hommes et les garçons peuvent avoir un intérêt à court terme ou à long terme, à l'égalité et la fin de la domination masculine.

b) Raisons et objectifs de l'action publique

Raison 1 - : Les hommes doivent être des agents du changement vers l'égalité de genre : ceux qui s'y opposent - activement ou non - doivent en venir à la promouvoir au contraire, et les hommes en position de pouvoir ont un rôle important à jouer à cet égard.

- **Faits et données :** Ainsi que l'énonce la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023, aujourd'hui encore, les femmes sont confrontées à des inégalités criantes – notamment en matière de travail non rémunéré - et à des violences massives fondées sur le genre. On ne peut donc pas faire l'économie de s'interroger sur ce que les hommes font – ou ne font pas- et de l'impact de ces comportements sur la vie des femmes.

  - ***Violences :*** Depuis l'âge de 15 ans, une femme sur cinq (22 %) qui est ou a été impliquée dans une relation avec un partenaire a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime[25]. Les femmes concernées ont indiqué à 99,5 % qu'il s'agissait d'un partenaire homme[26]. En outre, lorsque les femmes déclarent avoir subi des violences *sexuelles* depuis l'âge de 15 ans de la part d'une personne autre qu'un·e partenaire intime, 97 % des auteurs sont des hommes. Et lorsque les femmes déclarent avoir subi des violences *physiques* depuis l'âge de 15 ans de la part d'une personne autre qu'un·e partenaire intime, les hommes sont 2,5 fois plus susceptibles d'être les auteurs que les femmes (67 % des auteurs étaient des hommes et 26 % étaient des femmes)[27].

  - ***Partage des métiers liés aux soins :*** Au total dans l'UE, la proportion d'hommes dans tous les métiers liés aux soins représente entre environ 10 % à 20 % de la main d'œuvre[28].

  - ***Partage du travail non rémunéré et rémunéré :*** Au sein de l'UE en 2014, les hommes passent 17 heures par semaine de moins que les femmes dans le travail non rémunéré (9 heures contre 26 heures), et 7 heures de plus que les femmes dans du travail rémunéré (40 heures contre 33 heures[29]). En 2019, les femmes gagnent en moyenne 14,1 % de moins que les hommes par heure pour le même travail[30]. Le sous-investissement des hommes dans le travail non rémunéré, notamment les soins aux enfants conduit à un recours disproportionné des femmes au temps partiel, et a pour impact des taux de pauvreté plus élevés, et des pensions de retraite plus faibles pour les femmes[31].

---

[25] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), *Violence against women: an EU-wide survey, main results* [Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE], FRA, 2012 , p. 27 https://urlr.me/8Y7Qy

[26] *Ibid.*

[27] *Ibid. p. 48.*

[28] Note de travail, 3ème conférence ICMEO 2016 - https://urlr.me/RrcD4

[29] Commission Européenne – DG Justice *Visions for Gender Equality* par Francesca Bettio et Silvia Sansonetti, 2015, page 14 - https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/150902

[30] Base de données d'Eurostat - https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/earn_gr_gpgr2/default/table

[31] EIGE, 2021. *Gender inequalities in care and consequences for the labour market*. https://eige.europa.eu/publications/gender-inequalities-care-and-consequences-labour-market

Ces chiffres sont un préalable essentiel à rappeler car ils sont au fondement du mouvement féministe et des politiques pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Malgré les politiques publiques en la matière, le caractère systémique, et donc politique, des inégalités défavorables aux femmes en tant que femmes est encore loin d'être compris et admis par l'ensemble des populations ou leurs représentant·es.

« Nouveaux pères » ou « pères sacrifiés » : revenir aux faits

L'expression « nouveaux pères » désigne ceux qui participent activement à leur vie familiale et suggère qu'un changement fondamental aurait eu lieu à partir de la fin du XXe siècle par rapport aux générations précédentes. Malgré certains progrès, les chiffres démontrent pourtant que l'égalité est encore loin d'être atteinte en Europe dans ce domaine (voir note de bas de page 79).

L'expression « pères sacrifiés », utilisée d'abord par des organisations masculinistes/antiféministes se revendiquant du « droit des pères », désigne les pères à qui le droit de garde de leurs enfants serait illégitimement retiré, du fait d'une justice qui serait favorable aux mères, ou de la manipulation des mères, revendications évoquant parfois un prétendu « syndrome d'aliénation parentale ». En réalité, en France par exemple, la grande majorité des pères ne demandent pas la garde alternée de leurs enfants, et lorsqu'ils la souhaitent, ils l'obtiennent dans une écrasante majorité des cas[32]. Quant à l'allégation du « syndrome d'aliénation parentale », visant en particulier à décrédibiliser la parole de la mère, exceptionnellement du père ou de l'enfant, et à maintenir le contrôle sur la famille, ce prétendu « syndrome » n'est pas reconnu par la communauté scientifique, ni par le Manuel DSM5 de l'Association Américaine de Psychiatrie[33], ni par l'Organisation mondiale de la santé. A l'inverse, la recherche démontre que les fausses allégations de maltraitance ou de négligences sur les enfants sont marginales[34]. Plusieurs rapports du Groupe d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO - qui assure le suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul) ont également pointé des inquiétudes et des critiques par rapport à ce concept[35].

[32] En France, 18,8 % des pères font une demande de résidence alternée et 17,3 % des pères l'obtiennent effectivement. Maud Guillonneau, Caroline Moreau - Ministère de la justice (France) « La résidence des enfants de parents séparés : De la demande des parents à la décision du juge - Exploitation des décisions définitives rendues par les juges aux affaires familiales au cours de la période comprise entre le 4 juin et le 15 juin 2012 », novembre 2013 http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_rapportresidence_11_2013.pdf , p. 40

[33] Romito, P. and Crisma, M., 2009. « Les violences masculines occultées : le syndrome d'aliénation parentale. » *Empan*, (1), pp. 31-39. https://doi.org/10.3917/empa.073.0031

[34] Romano, H., 2006. « Suspicion d'abus sexuel chez les enfants de moins de quatre ans. » *Le journal des psychologues*, (5), pp. 40-44.

[35]France, 2019 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2019)16_France_Baseline_Evaluation_Report_eng-32) ; Italie, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2019)18_Italy_Baseline_Evaluation_Report_eng-8) ; Belgique, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIOInf(2020)14_Belgium_Baseline_Evaluation_Report_eng-35) ; Andorre, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2020)18_Andorra_Baseline_Evaluation__Report_eng-34) ; Espagne, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2020)19_Spain_Baseline_Evaluation_report_eng-36)

A l'inverse, **par leurs comportements individuels ou collectifs, les hommes peuvent contribuer au changement et devenir des alliés**, solidaires des mouvements des femmes et des politiques d'égalité. A ce titre, les hommes de pouvoir tels que les hommes politiques, les chefs d'entreprise, les directeurs de rédaction, les magistrats ou les policiers, les leaders religieux, les personnalités du monde culturel ou sportif ont une responsabilité particulière. Par ailleurs, d'un point de vue stratégique, des modèles identificatoires d'hommes engagés peuvent faciliter la mise en dynamique d'autres hommes.

- ***Partage du pouvoir :*** 83 % des postes clefs en politique en Europe sont occupés par des hommes (chefs d'Etats et de gouvernements, chefs de gouvernements régionaux, maires)[36]. 95 % des postes à responsabilité dans le secteur de la technologie sont occupé par des hommes[37]. 94 % des 100 plus grosses entreprises de médias au niveau international sont dirigées par des hommes[38].

- **Objectifs visés par l'action publique** : afin de soutenir le changement des comportements individuels ou collectifs des hommes pour la pleine réalisation de l'égalité de genre et des droits des filles et des femmes, les politiques d'égalité devraient :

  Eliminer les obstacles…:

  - Promouvoir et appliquer les lois, y compris les instruments internationaux tels que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) qui interdisent les violences et sanctionner les auteurs pour faire reculer l'impunité ; mieux analyser les parcours et profils des auteurs ; faire changer ces hommes et garçons, y compris pour mieux prévenir la récidive ; identifier et renforcer les ressources et les connaissances pour favoriser les changements positifs de comportements.
  - Promouvoir des mécanismes réellement incitatifs voire contraignants (ex : congé de paternité obligatoire ou congé parental partagé) pour parvenir à un réel partage du travail domestique et de soins non rémunérés, y compris de la charge mentale qui y est associée.
  - Promouvoir, voire imposer, un réel partage du pouvoir dans tous les domaines (par exemple par le biais de lois sur la parité ou de quotas).

  … et soutenir la mobilisation pour le changement :

  - Eduquer à l'égalité et notamment promouvoir le respect du consentement dès le plus jeune âge ; proposer des modèles d'identification positifs, divers et non stéréotypés.
  - Impliquer les hommes - et en priorité ceux en position de pouvoir, concernant leurs responsabilités, pour qu'ils prennent conscience des privilèges dont ils bénéficient de manière consciente ou non.

---

[36] Conseil de l'Europe, Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision – Rapport analytique - données 2016, 2017.

[37] PricewaterhouseCoopers, cité par Jessie Smith, « *A glass ceiling in male-dominated Big Tech is keeping innovating women from making their mark* », mis en ligne le 13 novembre 2019 https://urlr.me/b5ytP

[38] Nordicom citant l'Institut für Medien- und Kommunikationspolitik, in « *The media is a male business* », mis en ligne le 26 février 2018 https://www.nordicom.gu.se/en/latest/news/media-male-business

- En tant qu'hommes, faire entendre leur soutien vis-à-vis des mouvements féministes et des droits des femmes et des politiques d'égalité de genre ; contribuer en tant qu'hommes à déconstruire les idées reçues et les caricatures sur les mouvements féministes et à décrypter les discours masculinistes réactionnaires et leurs influences dans le débat public (l'idée d'une crise de la masculinité par exemple).
- Refuser en tant qu'hommes, les cadres de pouvoir non mixte et/ou non égalitaire (*boys' clubs*) ; briser la complicité sexiste avec d'autres hommes (blagues sexistes, stratégies conscientes ou inconscientes d'exclusion des femmes) ; dénoncer les violences et soutenir les victimes.
- Utiliser son pouvoir pour permettre la transition égalitaire, en particulier en y allouant les moyens nécessaires.

Raison 2 - Les mouvements masculinistes/antiféministes menacent les progrès accomplis.

- **Faits et données :** Si les comportements individuels des hommes peuvent faire obstacle à l'égalité de manière parfois inconsciente, certains groupes d'hommes s'organisent volontairement pour résister à la marche vers l'égalité, et avancent parfois masqués : ce sont les masculinistes.

Malgré le manque de données disponibles pour mesurer le poids et les influences des organisations masculinistes/antiféministes, les recherches académiques[39] et les témoignages des associations des droits des femmes démontrent qu'elles gagnent du terrain, a fortiori ces dix dernières années. Les recherches ont montré une grande capacité à épouser les évolutions conceptuelles, sociétales et technologiques pour faire évoluer leurs discours, terrains et modes opératoires. De l'activisme politique sur le terrain, les masculinistes recrutent désormais également des hommes de secteurs professionnels différenciés, y compris des intervenants sociaux, des éducateurs ou des chercheurs. Plus récemment, ils se sont réapproprié la notion d'intersectionnalité pour recruter également en dehors de leur public traditionnel, chez des hommes non blancs et non hétérosexuels. De plus, d'une revendication des « droits des pères », ils abordent maintenant des champs plus larges, tels que l'éducation ou la santé des hommes. Les méthodes utilisées comprennent la manipulation de données et le déploiement de discours misogynes pour contester et saper les revendications féministes concernant l'inégalité de genre et la violence à l'égard des femmes, ou l'organisation d'actions plus violentes contre des femmes ou des défenseurs/défenseuses des droits des femmes. Les groupes masculinistes/antiféministes opèrent également de plus en plus en ligne (voir la définition de la manosphère), avec l'émergence grandissante d'espaces misogynes en ligne. Ces mouvements masculinistes/antiféministes s'opposent fréquemment aux droits des personnes LGBT+, ils ont mené le retour de bâton en matière de droits des femmes et d'égalité de genre et sont souvent bien financés et organisés.

---

[39] Voir Bard, C., Blais, M., & Dupuis-Déri, F. (2019). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui,* Presses Universitaires de France et le rapport « *The angry internet – A threat to gender equality, democracy & well-being* » [L'Internet en colère - Une menace pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la démocratie et le bien-être] (publié par le *Centre for Digital Youth Care*, dans le cadre de la présidence danoise du Conseil nordique des ministres) https://cfdp.dk/wp-content/uploads/2020/11/CFDP_the_angry_internet_ISSUE.pdf

- **Objectifs visés par l'action publique :** afin de contrer les mouvements masculinistes/antiféministes qui menacent les progrès accomplis, les politiques d'égalité devraient :
  - Identifier et décrypter les discours masculinistes/antiféministes afin de prévenir leur violence en ligne et hors ligne et de limiter leur pouvoir de recrutement et de nuisance.
  - Explorer les liens entre les violences masculinistes et le terrorisme afin de prévenir les alliances ou convergences potentielles avec d'autres mouvements sociaux réactionnaires (ex. de liens avec des groupes d'extrême droite, suprémacistes blancs et des groupes terroristes néo-nazis).

Raison 3 – Les hommes et garçons qui subissent des effets collatéraux de la domination masculine peuvent avoir un intérêt à court terme ou à long terme à l'égalité.

- **Faits et données :** Les expressions de la domination masculine sur les garçons et les hommes peuvent prendre des formes variées et reflètent l'hétérogénéité de ce groupe :
  - ***Violences sexuelles contre les garçons*** : La prévalence des agressions sexuelles est de 14 % parmi les filles et 6 % par parmi les garçons en Europe[40]. Des données fournies par Interpol concernant l'exploitation sexuelle des enfants, sur la base d'une sélection aléatoire d'images et de vidéos mettant en scène l'exploitation sexuelle d'enfants, indiquent que 65 % des victimes non identifiées d'exploitation sexuelle étaient des filles[41]. Les images d'abus les plus graves sont souvent celles impliquant des garçons et 92 % des délinquants visibles étaient des hommes[42].
  - ***Violences à l'égard des hommes*** : Une enquête conduite par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) en 2021 a montré que les hommes sont représentés de manière disproportionnée en tant qu'auteurs de violence - à la fois contre les femmes et contre d'autres hommes[43]. L'enquête montrait que 68 % des incidents de violence physique contre des femmes avaient été perpétrés par des hommes, et que 81 % des incidents de violence physique contre des hommes avaient également été perpétrés par des hommes[44].

  La recherche[45] a mis en évidence les liens entre la violence et les normes sociales dominantes en matière de masculinité, notamment la force physique, le pouvoir, la

[40] Organisation mondiale de la santé (OMS) « Rapport de situation 2020 sur la prévention de la violence à l'encontre des enfants dans le monde » citant Moody, G., Cannings-John, R., Hood, K., Kemp, A. et Robling, M., 2018. « *Establishing the international prevalence of self-reported child maltreatment: a systematic review by maltreatment type and gender*. » *BMC public health*, *18*(1), pp.1-15.

[41] Interpol a mis en place une base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) contenant des images et des vidéos, qui permet l'échange d'informations sur des affaires de pédo-criminalité. Voir Interpol, « *Towards a Global Indicator on Unidentified Victims in Child Sexual Exploitation Material* », 2018 https://www.interpol.int/Crimes/Crimes-against-children/International-Child-Sexual-Exploitation-database

[42] *Ibid.*

[43] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, *Fundamental Rights Survey* : *Crime, safety and victims' rights* »,[Enquête sur les droits fondamentaux « Criminalité, sécurité et droits des victimes »], 2021, p. 44, Figure 7.

[44] *Ibid*.

[45] Scambor, E. *et al.*, 2014. « Men and gender equality: European insights. » *Men and masculinities*, *17*(5), pp.552-577.

domination et l'agressivité. La violence masculine envers les hommes s'exerce en particulier contre les jeunes hommes et les hommes de groupes marginalisés, y compris les migrants, hommes GBT+, hommes de minorités ethniques et religieuses, hommes sans-abris et en situation de handicap. Les hommes ne se conformant pas aux normes et rôles de genre traditionnels peuvent également faire l'objet de propos ou comportements sexistes[46].

- ***Violences à l'égard des hommes et des garçons gays, bisexuel et trans :*** Selon une étude menée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 38 % des hommes gays et 30 % des hommes bi-sexuels dans l'UE ont expérimenté du harcèlement du fait d'être GBT+ dans les 12 mois précédant l'étude[47].

Ces chiffres sont révélateurs du lien inhérent entre domination masculine et violences contre d'autres hommes et personnes LGBT+, car « Les sociétés hétéronormatives imposent une manière très spécifique de comprendre le rôle des hommes et des femmes. (…) De telles hypothèses et normes conduisent à une discrimination directe ou indirecte des personnes LGBT+ dans la sphère publique, limitant leur accès – voire leur refusant l'accès à différents services[48] ».

Le tabou des « hommes battus » : mythe ou réalité ? Données sur les hommes victimes de violences entre partenaires intimes

Bien qu'il soit prouvé que les normes et les stéréotypes de genre peuvent influer sur les comportements des hommes en matière de recherche d'aide lorsqu'ils sont confrontés à de la violence de la part de leur partenaire intime, l'idée d'une symétrie des violences envers les femmes et envers les hommes ne correspond pas aux preuves scientifiques[49]. Malgré cela, les arguments concernant une telle symétrie ont fini par jouer un rôle important dans les discussions publiques et médiatiques sur la violence entre partenaires intimes et la violence domestique, remettant en question les données qui montrent de façon écrasante que les femmes sont victimes de manière disproportionnée de violence conjugale.

Par exemple, les données officielles publiées par le Luxembourg indiquent que dans 36 % des cas d'interventions policières, les victimes sont des hommes et les auteures des femmes[50]. Cependant, ces cas incluent tous les types de relations entre personnes auteures et victimes, notamment les violences de parents sur leurs enfants ou entre personnes

[46] En France par exemple, 45 % des hommes cadres au travail ont déjà entendu des remarques sexistes les visant ou visant un collègue homme, telles que par exemple « il est trop gentil, pour faire ce métier, il faut en avoir », « j'ai besoin de vrais hommes, qui ont de l'estomac, du cœur au ventre », « avec la génération y, on ne tire plus rien des garçons », « il n'assure pas, c'est une femelette », « c'est un père, on ne peut pas miser sur lui » (enquête LH2-CSEP, menée en 2013, publiée en 2015).

[47] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, « *EU-LGBTI II – A long way to go for LGBTI equality* » [Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI], FRA, 2020 https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2020-LGBTQI+-equality-1_en.pdf, p. 44

[48] Conseil de l'Europe site web sur l'égalité de genre du secteur jeunesse - https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/gender-equality-and-gender-mainstreaming

[49] Kimmel, M. S., 2002. "*Gender Symmetry" in Domestic Violence: A Substantive and Methodological Research Review*", Violence Against Women, 8(11), pp. 1332–1363 - https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/107780102237407

[50] https://mega.public.lu/fr/publications/publications-ministere/2020/Rapport-au-gouvernement-2019-Comite-Violence.html

cohabitantes, et pas uniquement les cas de violence conjugale. Pour ce qui concerne plus spécifiquement la violence conjugale, selon ces mêmes données, parmi les cas jugés par les Tribunaux d'Arrondissement, 89 % des auteurs sont des hommes contre 11 % de femmes. De plus, 92 % des personnes suivies par le Service d'assistance aux victimes de violence conjugale étaient victimes de violence masculine et seulement 8 % de violence commise par une femme.

Outre le problème d'interprétation des données, la littérature scientifique pointe également un problème de production de données et *in fine*, de définition utilisée pour la violence conjugale et la violence basée sur le genre.

Par exemple, les études faisant apparaître une forte proportion d'hommes victimes de violence conjugale[51] montrent souvent une confusion entre les concepts de « violence » et de « conflit », un défaut de prise en compte du contexte dans lequel les actes de violence ont eu lieu (légitime défense par exemple), une prise en compte limitée ou absente de la gravité des actes de violence recensés, de la nature des blessures infligées et de la récurrence des agressions. De fait, il est prouvé que l'expérience des femmes et des hommes de la violence conjugale varie fortement[52].

Les rapports d'évaluation par pays du GREVIO confirment l'existence de ces difficultés dans la collecte et l'interprétation des données. Ainsi, dans les rapports d'évaluation portant sur la Belgique (2020), le Danemark (2017) et les Pays-Bas (2020), le GREVIO relève d'une part un manque de données ventilées par sexe sur les violences dans le couple (en Belgique, le sexe des victimes n'est pas encore renseigné dans les données des services de police relatives aux homicides au sein des couples), et d'autre part un défaut d'analyse fondée sur le genre (par exemple, aux Pays Bas, les enquêtes de population sur les violences entre partenaires intimes se réfèrent au terme prétendument neutres du point de vue du genre de « violences interpersonnelles »[53]). Un autre point important identifié par le GREVIO concerne l'inclusion du type de relation entre personne victime et auteure dans les données collectées sur la violence conjugale.

L'idée d'une réciprocité des violences dans le couple est au cœur des discours masculinistes/antiféministes, alimentant l'idée que les hommes seraient négligés par les politiques de lutte contre les violences conjugales et que les droits des femmes seraient devenus supérieurs à ceux des hommes. Aussi, la reconnaissance de l'existence de violences commises par des femmes sur leur conjoint ne doit pas conduire à interroger la légitimité

[51] Souvent basées sur l'outil « *Conflict Tactics Scale* ».

[52] Jouvet-Legrand, L., 2018. « Violences conjugales : une montée du courant masculiniste? ». *SociologieS*. ; Cavalin, C., 2013. « Interroger les femmes et les hommes au sujet des violences conjugales en France et aux États-Unis: entre mesures statistiques et interprétations sociologiques ». *Nouvelles questions féministes*, *32*(1), pp.64-76. ; Côté, I. et Lapierre, S., 2014. « *Abortion and domestic violence: Women's decision-making process*. » *Affilia*, *29*(3), pp.285-297; Brown, E. et Lefaucheur, N., 2012. « Les violences subies dans les différents espaces de vie en Martinique. » *Pouvoirs dans la Caraïbe. Revue du CRPLC*, (17), pp.73-107.

[53] A propos des Pays-Bas, le GREVIO indique être « préoccupé par le fait que, dans l'ensemble, l'approche neutre du point de vue du genre de la collecte de données créé des difficultés particulières pour comprendre la nature et la gravité différentes de la violence à l'égard des femmes, la dimension de genre de la majorité de la violence domestique aux Pays-Bas et la présentation des conclusions de ces données au public ».
https://rm.coe.int/rapport-du-grevio-sur-les-pays-bas/1680997254

des politiques et ressources institutionnelles dédiées à la lutte contre les violences à l'égard des femmes[54], ni à réviser en profondeur les politiques publiques de lutte contre ces violences masculines.

- ***Santé mentale et suicide :*** À l'échelle mondiale, **les taux de suicide sont deux fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes** (6,3 décès pour 100 000 pour les femmes, 13,9 pour 100 000 pour les hommes[55]).

Suicide des hommes, la faute des femmes ?

Ainsi que l'analyse Francis Dupuy-Déri dans son ouvrage *La crise de la masculinité – Autopsie d'un mythe tenace*, les taux de suicide des hommes ont été largement mis en avant par les mouvements masculinistes/antiféministes en particulier parmi ceux se réclamant des « droits des pères », attribuant le plus fort taux de suicide des hommes à la hausse des taux de divorces et au retrait des droits de garde des enfants.

Pourtant, l'écart entre les taux de suicide des femmes et des hommes est resté stable historiquement et il n'y a pas de preuve de corrélation avec les tendances en matière d'égalité ou les changements dans la place des femmes dans les sociétés. Il existe par ailleurs une grande variation de cet écart à travers le monde et dans certains pays, le taux de suicide des femmes est plus haut[56].

Il est également prouvé que les femmes sont davantage susceptibles d'avoir des pensées suicidaires et qu'elles réalisent plus de tentatives de suicide, mais utilisent des moyens moins mortels que les hommes pour mettre fin à leurs jours[57]. L'instrumentalisation des taux de suicide par les mouvements masculinistes n'invalide pas pour autant la légitimité des politiques ciblées de prévention du suicide. Si les recherches montrent que les facteurs de suicide sont d'abord les crises économiques et la pauvreté, le racisme, l'homophobie et la transphobie (par exemple une jeune personne transgenre sur trois a sérieusement envisagé de se suicider au Canada[58]), Francis Dupuy-Déri ajoute que « la représentation conventionnelle d'un homme actif, fort, autonome et toujours gagnant rend les hommes plus vulnérables à un échec personnel – professionnel, familial, etc. – et limite leur volonté d'aller demander de l'aide ». C'est ainsi que dans de nombreux pays l'apport des études sur le genre et les masculinités est à juste titre aujourd'hui pris en compte dans le cadre d'une approche intégrée de l'égalité pour s'attaquer à ces problèmes dans les politiques en matière de santé publique.

---

[54] Dans l'introduction de sa section sur les violences basées sur le genre de son site internet, EIGE rappelle que la terminologie du « genre » souligne le fait que les principales formes des violences que subissent les femmes sont enracinées dans les inégalités structurelles de pouvoir entre les femmes et les hommes, idée qui est également à la base des définitions et concepts utilisés dans la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe. https://eige.europa.eu/gender-based-violence/what-is-gender-based-violence

[55] Institut de métrologie et d'évaluation de la santé (IHME), 2016 https://ourworldindata.org/suicide

[56] Le taux de suicide est estimé plus élevé chez les femmes par exemple au Bangladesh, en Chine, au Lesotho, au Maroc et au Myanmar (Institut de métrologie et d'évaluation de la santé IHME, 2016).

[57] Guillaume, S. & Courtet, P., 2010. « Qu'est-ce qui distingue les femmes des hommes ?» Dans : Philippe Courtet éd., *Suicides et tentatives de suicide* (pp. 160-163). Cachan, France: Lavoisier.

[58] Veale, J., Saewyc, E.M., Frohard-Dourlent, H., Dobson, S. and Clark, B., 2015. « Being safe, being me: Results of the Canadian trans youth health survey. » cité dans https://urlr.me/7jSC1

- ***Education*** : En 2012, 14 % des garçons et 9 % des filles des pays de l'OCDE n'avaient pas atteint le niveau de compétence de référence du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)[59] dans les trois matières suivantes: lecture, mathématiques et sciences. Depuis 2000, les écarts entre les filles et les garçons dans le PISA se sont réduits, mais les filles continuent d'avoir un meilleur niveau que les garçons en lecture et les garçons continuent d'obtenir un meilleur niveau en mathématiques. En 2019, 17 % des hommes et 14 % des femmes âgées de 25 à 34 ans dans les pays de l'OCDE sont sortis du système éducatif, avec au plus un diplôme du premier cycle du secondaire[60].

Une école plus défavorable aux garçons ?

Ces dernières années, la littérature académique ainsi que les médias grand public ont promu l'idée que les écarts existants entre les sexes en matière de réussite scolaire sont le résultat d'un système éducatif trop "féminin" et de son incapacité à prendre en compte les besoins des garçons, principalement en raison d'un activisme féministe.

Cependant, les écarts entre les filles et les garçons à l'école sont bien antérieurs aux conquêtes des droits des femmes et existent depuis le début du 20ème siècle. Par ailleurs, malgré une profession majoritairement composée de femmes, l'école n'est pas encore exempte de sexisme. Par exemple, les manuels scolaires contiennent encore des stéréotypes de genre et les femmes sont sous-représentées dans les programmes éducatifs. Certaines pratiques du personnel enseignant continuent de renforcer les stéréotypes de genre chez les filles et les garçons dans la classe et en dehors. En outre, les stéréotypes de genre continuent de façonner les préférences des filles et des garçons en matière de choix de matières et de professions. Enfin, les études montrent que l'origine sociale est un facteur plus déterminant dans les écarts entre les élèves que le genre (les écarts entre les filles et les garçons d'origine socio-économique plus favorisée sont quasi nuls).

Surtout, la meilleure réussite scolaire des filles ne se traduit pas dans leur situation sur le marché du travail et plus largement, n'a pas abouti à une plus grande indépendance économique. En effet en 2020, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans était de 62.5 % contre 72.8 % pour les hommes dans l'UE[61]. Non seulement les femmes sont en moyenne moins actives sur le marché du travail, mais elles gagnent également moins que les hommes. Ainsi en 2019, l'écart de rémunération entre les femmes et l'hommes dans l'UE était de 14,1 %[62]. L'absence d'orientation professionnelle sensible au genre pour éviter les

[59] Le programme PISA teste les élèves de 15 ans dans trois matières : lecture, mathématiques et sciences. En 2018, les filles ont nettement dépassé les garçons en lecture – de près de 30 points de score, en moyenne dans les pays de l'OCDE - et les garçons ont surpassé les filles – mais de seulement cinq points – en mathématiques. Alors que les garçons ont nettement surpassé les filles en mathématiques dans 32 pays, dans 14 pays, la tendance inverse a été observée. OECD iLibrary | PISA 2018 Results (Volume I): What Students Know and Can Do (oecd-ilibrary.org)

[60] OCDE, « *Education at a Glance* », 2020 https://urlz.fr/f24o https://urlz.fr/f24o

[61] Base de données d'Eurostat - https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/lfsa_ergan/default/table?lang=en

[62] L'écart de rémunération non ajusté entre les femmes et les hommes représente la différence entre les gains horaires bruts moyens des hommes salariés et des femmes salariées en pourcentage des gains horaires bruts moyens des hommes salariés.

choix de carrière stéréotypés conduit également souvent les filles dans les filières professionnelles les moins rémunératrices[63].

- **Objectifs visés par l'action publique** : pour contrer les effets collatéraux de la domination masculine sur les hommes et garçons, les politiques en matière d'égalité de genre devraient :
  - renforcer le développement de l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques sectorielles pour assurer que les différences entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons soient prises en compte.
  - soutenir la formation obligatoire des professionnel·les du secteur public aux questions de genre et d'égalité.
  - utiliser les données scientifiques et les études pour analyser de façon plus efficace les différences entre les femmes et les hommes dans les domaines politiques pertinents, y compris pour ce qui concerne les ressorts des violences et autres pressions contre les hommes et entre hommes, ainsi que l'articulation entre le sexisme et d'autres formes de discrimination tels que l'homophobie ou le racisme.

c) Points de vigilance

Mettre un coup de projecteur sur les hommes et les garçons pourrait soulever certains risques à prendre en compte dans la formulation et la mise en œuvre des politiques en matière d'égalité de genre :

1. Mettre l'accent sur les hommes et les garçons ne doit pas ni invisibiliser, ni faire reculer une analyse complète des rapports sociaux de sexe/genre et de la domination masculine, telle que consacrée par les standards internationaux

Rendre visibles les places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité impose une double lucidité :

- D'une part, la nécessaire clarté sur les responsabilités de certains hommes (qu'ils soient auteurs de violence, ou captent le pouvoir) et sur les privilèges dont bénéficient l'ensemble des hommes. Tout en reconnaissant l'impact de la domination masculine sur certains hommes, il est important d'attirer l'attention sur les responsabilités des hommes concernant la promotion de l'égalité de genre. Et si cet exercice est salutaire, il peut parfois s'avérer inconfortable, pour les hommes comme pour les femmes, car il peut conduire à des discussions difficiles qui n'aboutiront pas nécessairement immédiatement au consensus.

Base de données d'Eurostat : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/earn_gr_gpgr2/default/table

[63] Commission européenne : Page web sur la ségrégation femmes-hommes sur le marché du travail https://ec.europa.eu/info/policies/justice-and-fundamental-rights/gender-equality/women-labour-market-work-life-balance/womens-situation-labour-market_en

- D'autre part, une reconnaissance claire des influences et de l'impact des discours masculinistes/antiféministes qui cherchent à fragiliser la crédibilité des politiques d'égalité de genre et des analyses féministes est nécessaire.

Rendre visible les places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre impose la conformité avec les normes juridiques internationales pour l'amélioration de la vie des femmes et des filles et la réalisation de l'égalité de genre (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination des femmes des Nations Unies (CEDEF), traités européens, normes contraignantes et non contraignantes du Conseil de l'Europe, etc.).

Aussi, les politiques et mesures relatives à la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre devraient contribuer *in fine* à la réalisation des droits effectifs des filles et des femmes, au renforcement de leur pouvoir d'agir et de leur liberté. Les politiques d'égalité de genre exigent davantage que d'interroger la masculinité, en soi, pour soi et uniquement au bénéfice des hommes.

Un retour d'expérience éclairant : le tournant d'ONU Femmes

Après avoir largement soutenu l'intérêt d'un travail avec les hommes dans le cadre de ses programmes visant l'égalité femmes-hommes, ONU femmes réinterroge aujourd'hui son approche.

Dans la publication « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions*[64] » de novembre 2020, les auteurs relèvent que « les évaluation vont bien au-delà du domaine des « hommes pour l'égalité de genre », mais revêtent une importance particulière dans ce domaine, étant donné les questions légitimes posées sur l'orientation des ressources pour le travail anti-patriarcal envers ceux qui, à première vue, bénéficient le plus clairement du patriarcat. Derrière le « qu'est-ce qui fonctionne ? » la question fondamentale est : « est-ce que ça vaut le coup ? ».

La représentante d'ONU Femmes interrogée lors de la préparation de cette étude a en effet confirmé qu'« ONU femmes est à un tournant de son orientation en direction des hommes et garçons, tirant les leçons de ces dernières années. Nous devons nous rappeler notre mandat d'agence des Nations Unies dédiées à l'égalité et l'autonomisation des femmes », ajoutant qu'« on entend souvent l'idée que « l'égalité de genre est aussi bonne pour les hommes ». Cependant, cela doit aller de pair avec le fait d'être clair sur la priorité donnée aux droits des femmes et des filles et à la responsabilité des hommes et des garçons à agir pour établir un rapport d'égalité avec les femmes et les filles pour atteindre l'égalité pour tout le monde ».

2. Mettre l'accent sur les hommes et les garçons ne peut faire l'impasse d'une analyse fondée sur des définitions agréées et sur la recherche fondée sur le genre

[64] ONU Femmes – Document d'analyse « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions*. » [Travailler avec les hommes et les garçons pour l'égalité de genre : un examen de la formation sur le terrain, des bases factuelles et des orientations futures], 2020.

Le développement des études de genre depuis une cinquantaine d'années, et de données quantitatives et qualitatives robustes scientifiquement a joué un rôle clé dans le développement des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, permettant d'objectiver un état de fait inégalitaire tout en mesurant les progrès accomplis.

Comme exposé plus haut, les interventions ciblant les hommes et les garçons reposent parfois sur des données et des analyses erronées ou insuffisantes (par exemple, les données sur le suicide ou sur le désinvestissement scolaire des garçons), ne sont pas basées sur des preuves ou mobilisent des définitions ou des concepts discutables (ex. concept de « syndrome d'aliénation parentale »).

3. Mettre l'accent sur les hommes et les garçons ne doit pas fragiliser la visibilité et le financement des organisations de femmes/féministes travaillant pour l'égalité de genre et les droits des femmes

La mise en avant de l'agenda « hommes et garçons » peut en effet potentiellement fragiliser les organisations de femmes/féministes de plusieurs manières :

- **Un risque de détournement de financements déjà faibles au profit d'interventions étiquetées « hommes et garçons »**. Les expert·es interrogé·es et ONU Femmes[65] ont pointé un risque de compétition accrue pour des financements dans un contexte financier contraint voire en baisse. Contre ce risque, l'organisation MenEngage intègre dans son plaidoyer la nécessité d'une part, de financer davantage les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et d'autre part, de ne pas conditionner les financements prévus pour les organisations féministes au développement d'actions visant les hommes et les garçons. MenEngage insiste également sur la nécessité de dialoguer avec les organisations féministes auprès desquelles cette organisation considère avoir des comptes à rendre. Le développement de nouvelles initiatives ciblant les hommes et les garçons ne peut donc se faire sans financements additionnels et séparés, spécifiques à cet effet. D'autre part, les initiatives visant à réparer le « coût » de la domination masculine sur les hommes et les garçons (santé mentale des hommes, etc.) devraient pleinement s'intégrer dans les politiques publiques sectorielles (politiques de santé, politiques d'éducation, etc.) dans le cadre de l'approche intégrée de l'égalité.
- **Un risque de remise en question de la non-mixité de certaines organisations ou de certaines actions, et des coûts cachés pour les organisations**. La non-mixité pour les femmes peut représenter une étape nécessaire pour avancer vers l'égalité de genre, en tant qu'espaces de mise en commun et de partage d'expériences ainsi que d'espaces sécurisés et sécurisants. A l'inverse, la non-mixité entre hommes relève le plus souvent d'une captation - consciemment ou inconsciemment - du pouvoir entre pairs (*boys' clubs*). Le discours soutenant une nécessaire « implication » des hommes partout peut

[65] Voir la liste des personnes interrogées à l'annexe I et le document d'analyse de 2020 de ONU Femmes précité « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions* ».

conduire à fragiliser les organisations qui comprennent uniquement des femmes ou qui mènent légitimement des activités non mixtes.

- **Un risque de détournement de la visibilité et du leadership des organisations et initiatives de femmes**. Bien souvent encore, les propos prononcés par des hommes obtiennent une plus forte validation et visibilité dans le discours public. Contre ce biais, MenEngage s'engage par exemple à refuser toute intervention en tant qu'intervenant principal lors d'évènements sur l'égalité de genre et les droits des femmes.

Repérer et déconstruire les mythes et idées-reçues

Les débats sur les places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre sont empreints d'idées préconçues et fausses qui sont parfois relayées sans conscience ou analyse de leurs origines. Ces idées fausses devraient être identifiées car elles fragilisent les fondements de l'action en faveur de l'égalité de genre.

On dit souvent que l'égalité entre les femmes et les hommes serait bonne pour tout le monde, « gagnante-gagnante » et que les hommes auraient « tout à y gagner ». Il est vrai qu'à moyen et long terme, la société tout entière a intérêt à l'égalité, qui est un important facteur de cohésion sociale et de bien-être. De même, les hommes comme les femmes ont à gagner d'un assouplissement des injonctions et des diktats liés au genre et de règles sociales et d'une transformation vers une société reposant sur l'égalité et la valorisation des soins aux autres plutôt que de la domination. Néanmoins, la force mobilisatrice de ce discours ne doit pas empêcher de constater les résistances à l'égalité et de reconnaître les privilèges que certains tirent d'une organisation sociale inégalitaire. L'avancée vers l'égalité entraîne inévitablement pour certains hommes une réduction de privilèges. Par exemple, dans les espaces de pouvoir, les objectifs de parité peuvent conduire à moins d'hommes dans des postes de pouvoir. Ainsi, s'il est important d'attirer l'attention sur les avantages de l'égalité de genre pour tous et toutes, il est tout aussi important de souligner la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes dans les efforts de promotion de l'égalité de genre, ainsi que la nécessité éventuelle de mesures d'action positive et de politiques contraignantes qui bénéficieront aux femmes à court terme.

On dit également souvent que l'égalité entre les femmes et les hommes serait « déjà là » et le temps de mettre en avant des droits des femmes dans les politiques d'égalité serait « révolu » et ainsi travailler avec les hommes et les garçons serait plus innovant. Cela s'est traduit, par exemple, par des références de plus en plus rares aux termes "droits des femmes" et "violence à l'égard des femmes", au profit d'une terminologie plus neutre comme "égalité de genre" et "violence fondée sur le genre". Si ces changements terminologiques pourraient être justifiés par l'objectif d'une approche plus globale, plusieurs des personnes et institutions auditionnées dans le cadre de cette étude appellent à ne pas « brûler les étapes » et à continuer à rendre visibles à la fois les droits des femmes et l'objectif d'égalité de genre.

On affirme que trop d'attention, d'actions et de ressources ont été dédiées aux droits des femmes. Les études sur le financement des politiques d'égalité de genre montrent

cependant que les budgets demeurent largement en deçà du nécessaire pour atteindre un changement réel et sont minimes au regard de l'investissement public total. Ainsi par exemple, seulement 5 % de l'aide au développement des pays de l'OCDE ciblaient l'égalité de genre comme objectif principal en 2018-2019, un chiffre qui n'a pas changé depuis 2012-2013[66]. En ce qui concerne l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes, le pourcentage était encore plus faible (2 %). Selon un rapport de 2021, les organisations pour les droits des femmes ne perçoivent que 0,13 % de l'aide publique au développement officielle, et seulement 0,4 % de l'aide en lien avec les thématiques du genre[67]. Ces sous-investissements financiers entrainent une précarisation forte de l'immense majorité des organisations et institutions - associatives, publiques ou privées - en charge de la définition, mise en œuvre, accompagnement ou évaluation des politiques des droits des femmes et de l'égalité de genre.

On affirme que les organisations féministes sont excluantes, agressives, « anti-hommes » et mèneraient « une guerre des sexes » voulant remplacer une forme de domination sociale par une autre. Cependant, il n'y a aucune indication que le mouvement féministe poursuive cet objectif. Bien que beaucoup d'organisations de femmes organisent des activités et des programmes non mixtes, la grande majorité des organisations de promotion de l'égalité et des droits des femmes sont ouvertes aussi bien aux hommes qu'aux femmes et les hommes ne rencontrent pas d'obstacle objectif à s'impliquer ou s'engager dans ces activités.

[66] Selon les rapports d'évaluation de l'aide au développement conduites par l'OCDE : Quels pays donateurs soutiennent l'égalité femmes-hommes dans leur aide au développement ? (focus2030.org) ; consulté le 16.06.2021.
[67] Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID), Brève : « *Where Is The Money for Feminist Organizing?* », mai 2021.

II. CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE D'INITIATIVES CONCERNANT LES HOMMES ET LES GARCONS ET L'EGALITE DE GENRE

Quatre catégories d'initiatives concernant les hommes et les garçons et l'égalité de genre peuvent être identifiés en fonction de l'objectif poursuivi : 1) développer les données scientifiques et le cadrage normatif et politique ; 2) viser les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre et aux droits des femmes ; 3) viser les hommes et les garçons comme agents du changement et 4) les hommes et les garçons comme victimes collatérales de la domination masculine. Les exemples cités ci-dessous viennent illustrer la variété de ce répertoire d'action, sans pour autant les hiérarchiser ou les valider comme « bonnes pratiques [68]».

a) Initiatives visant le développement d'un diagnostic informé scientifiquement et d'un cadrage normatif et politique partagé

Produire des données, études, rapports

Il est encore très fréquent au niveau national et local que l'on ne dispose toujours pas de données statistiques ventilées par sexe dans tous les domaines politiques. Des données précises et comparables, ventilées par sexe, font également défaut au niveau européen, de même que s'agissant de données comparables entre pays et/ou croisant la dimension de sexe avec d'autres variables (âge, classe sociale, origine, orientation sexuelle, situation de handicap, territoire, etc.). Relevons toutefois que des progrès ont été réalisés ces dernières années notamment au sein de l'UE pour comparer la situation des femmes et des hommes et examiner la manière dont les inégalités de genre se croisent avec d'autres formes de discrimination, notamment grâce à la base de données statistiques de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)[69].

Comme indiqué plus haut à propos des données sur les hommes victimes de violence conjugale (voir page 18), lors de la collecte de données sur les inégalités entre les femmes et les hommes, il est également important de veiller à ce que les préjugés inconscients ou implicites n'empêchent pas une analyse genrée de ces données, ce qui conduirait à adopter une approche neutre en termes de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

Enfin, en ce qui concerne les politiques et mesures relatives aux places des hommes et des garçons dans l'égalité de genre, la plupart n'ont pas encore fait l'objet d'études robustes sur leur impact[70].

Pour pallier le manque de données disponibles et comparables, l'OCDE a publié en février 2021 le rapport *Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment* [71].

---

[68] Voir l'annexe 2 pour la méthodologie et les sources d'information.

[69] https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs

[70] ONU Femmes – Document d'analyse « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions*. », 2020, p.33.

[71] OCDE, « *Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment* » [Assez viril ? Mesurer les normes masculines pour promouvoir l'autonomisation des femmes] 2021, https://doi.org/10.1787/6ffd1936-en

Le rapport propose une liste d'indicateurs pour mesurer et analyser les changements relatifs aux masculinités et leur impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La liste d'indicateurs mesure les changements dans 10 normes de « masculinités restrictives » (cinq normes liées aux sphères économique et politique, cinq à la sphère privée). Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'index SIGI existant (*Social Institutions and Gender Index*), qui mesure de manière générale les barrières à l'effectivité des droits des femmes. Cette contribution opérationnelle importante est de nature à guider les efforts des pouvoirs publics pour développer et harmoniser des systèmes de données et des approches fondées sur des indicateurs mesurables et comparables dans le temps.

La Commission européenne a publié en 2012 le rapport *The Role of Men in Gender Equality: European strategies & insights*[72]. Ce rapport fournit des données comparées entre les femmes et les hommes dans divers domaines clés (éducation, travail, soins, santé, violences, participation des hommes aux politiques d'égalité), notamment à partir de fiches pays synthétiques. Le rapport traite des impacts négatifs des rôles traditionnels liés au genre sur les hommes et les garçons, tout en rejetant la position des groupes masculinistes/antiféministes qui déforment des sujets tels que le droit de garde et les hommes victimes de violence.

Coordonnée par ONU Femmes et l'ONG Promundo, l'étude IMAGES[73] de 2017 menée dans la région Moyen-Orient-Afrique du Nord et intitulée *Understanding Masculinities* est considérée comme une référence au niveau international pour ce qui concerne les hommes et l'égalité de genre. Basée sur la méthodologie de l'étude IMAGES, une étude semblable intitulée *Men, Women, and Gender Relations in Georgia: Public Perceptions and Attitudes* a été conduite en Géorgie en 2019 avec le soutien du PNUD et de l'UNFPA[74].

Au niveau nordique, un rapport de 2019 du Conseil nordique des ministres coordonné par l'ONG Promundo et intitulé *State of Nordic Fathers*[75] [Etat des pères nordiques] présente les résultats d'une enquête auprès de 7 515 femmes et hommes, dont 85 % de parents et une majorité ayant pris au moins deux semaines de congé parental.

Les constats clés du « Rapport sur l'état des pères nordiques » (2019)

Si les pères et les mères s'accordent sur l'importance de congés parentaux également partagés, les pères pensent que les responsabilités de soins aux enfants sont effectivement partagées à égalité entre les deux parents, alors que les mères pensent que ce n'est pas le cas.

Les pères qui prennent les congés parentaux les plus longs sont les moins susceptibles de compter sur une partenaire femme pour accomplir la plupart du travail de soins, les moins susceptibles d'adhérer à des normes traditionnelles de masculinité, et ceux également qui

[72] Commission européenne « *The Role of Men in Gender Equality: European strategies & insights: the study of the role of men in gender equality* » [Le rôle des hommes dans l'égalité de genre : stratégies européennes et perspectives], 2013.
[73] ONU Femmes, « *Understanding masculinities, results from the International Men and Gender Equality Study in the Middle East and North Africa* »,[Comprendre les masculinités, résultats de l'étude internationale sur les hommes et l'égalité de genre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord], 2017.
[74] PNUD, « *Men, Women, and Gender Relations in Georgia: Public Perceptions and Attitudes* » [Hommes, femmes et relations de genre en Géorgie : Perceptions publiques et attitudes], 2020.
[75] Conseil nordique des ministers, « *State of Nordic fathers* » [Etat des pères nordiques], 2019.

cherchent le plus d'information sur la parentalité dans des livres, auprès de médecins ou d'ami·es.

Quand les soins aux enfants sont partagés de manière égalitaire, les pères et les mères sont plus satisfaits de leur relation de couple, les pères sont plus satisfaits dans leur rôle de parent et les mères plus satisfaites dans leur travail.

Les pères qui ne prennent pas de congés paternité ou des congés courts sont les plus susceptibles de penser que leurs relations avec leurs collègues ou managers se détérioreraient s'ils prenaient des congés parentaux plus longs. Enfin, plus un père a été longtemps en congé parental, plus il désire opérer des changements dans sa vie professionnelle pour s'occuper de ses enfants.

En **Lituanie** le Gouvernement a lancé en 2020 la rédaction d'une étude étudier les attitudes des hommes concernant les mesures d'articulation des temps de vie.

En **Serbie**, une analyse de la valeur économique du travail de soins non rémunéré a été menée et publiée en 2020[76]. L'analyse estime notamment la valeur totale du travail de soins non rémunéré à 21,5 % du PIB serbe contre 9 % au niveau mondial (14,9 % du PIB provenant du travail de soins non rémunéré des femmes et 6,6 % du PIB de celui des hommes).

En **France**, la mission de produire un « Rapport annuel sur l'état du sexisme[77] » est confiée au Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. L'édition 2020 renseigne qu'en France, alors que les femmes assurent toujours 80 % des tâches domestiques, 56 % de la population et 63% des hommes estiment que l'égalité de genre dans la sphère domestique est atteinte.

Des espaces dédiés de réflexion et d'échanges

Le cycle de conférences ICMEO (*International Conference on Men and Equal Opportunities)* a été lancé et coorganisé par le Conseil nordique des ministres et EIGE à partir de 2012[78]. Au niveau de la société civile, MenEngage Alliance a organisé trois symposiums internationaux depuis sa création.

Porter une attention au langage et à la communication

De manière générale, de nombreuses évolutions dans le domaine du langage et de la communication ont conduit à remplacer le masculin dit générique par la double-flexion pour rendre visible le masculin et le féminin (par exemple, « citoyens et citoyennes » au lieu de « citoyens »), à user de termes épicènes (par exemple, « *humankind* » au lieu de « *mankind* ») ou à utiliser l'écriture inclusive (participant·es/ participant-es). Inversement, et marquant une attention pour les changements dans le rôle des hommes et les garçons dans la société, en Norvège par exemple, le titre de « *helsesøster* » (« *health sister* » en anglais, correspondant au titre d'infirmier/infirmière scolaire en français) est aujourd'hui remplacé par un titre neutre

[76] ONU Femmes et le Fonds britannique pour la bonne gouvernance, *« Economic value of the unpaid care work in the Republic of Serbia* », 2020.
[77] Haut Conseil pour l'égalité «Rapport annuel sur l'état du sexisme en France en 2019 », 2020.
[78] Les conférences ont successivement été accueillies par l'Allemagne (2012), l'Autriche (2014), le Luxembourg (2016), la Suède (2018) et l'Estonie (2020).

du point de vue du genre (« *helsesykepleier* »). L'effet recherché est double : recruter plus d'hommes dans ce métier et augmenter la part de garçons faisant appel aux services de santé.

b) Initiatives visant les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre et aux droits des femmes

Ces initiatives peuvent viser les objectifs suivants : prévenir la hausse des résistances actives au progrès en matière de droits des femmes et d'égalité de genre; limiter les conséquences négatives de ces résistances ; et, enfin, transformer positivement les hommes et les garçons en alliés qui promeuvent et pratiquent l'égalité.

Partager les responsabilités et les ressources dans les sphères publiques et privées

Le partage du travail de soins non rémunéré est encore loin d'être neutre du point de vue du genre, y compris dans les pays considérés comme les plus avancés[79]. La note de travail préalable à la 3ème conférence ICMEO (2016) intitulée *Caring masculinities*[80] [les masculinités du soin] souligne que pour atteindre un partage égalitaire des soins « une politique de « liberté de choix individuelle » ne fonctionne pas, si elle ne crée pas au préalable les conditions nécessaires (par exemple l'égalité salariale) à la mise en œuvre effective de cette liberté de choix ». Ainsi, de plus en plus d'Etats membres adoptent des réformes légales et structurelles allant dans ce sens.

Espagne : un « congé de naissance et de soin à l'enfant » de 16 semaines pour les deux parents, intransférable et payé à 100 % du salaire

Dans le sillage de pays pionniers tels que la Norvège (1993), où les pères ont droit à 15 semaines de congé parental non-transférables (71 % des pères les prennent), l'Espagne est devenue depuis 2021 le premier pays au monde où les deux parents - qu'ils soient ou non du même sexe - ont droit à un congé de naissance égal de 16 semaines, intransférable et payé à 100 % du salaire. Les deux parents sont aussi obligés de prendre 6 semaines de ce congé directement après la naissance de l'enfant. Le gouvernement espagnol a inscrit cette réforme dans la mise en œuvre de la Constitution espagnole et des engagements internationaux de l'Espagne en matière de droits humains et de droits des femmes, en particulier l'objectif d'articulation de la vie privée et professionnelle et celui de parentalité égale. La mise en œuvre de la réforme du *« permiso por nacimiento y cuidado de menor »* [congé de naissance et de soin à l'enfant] qui remplace les congés de maternité et de paternité - a été progressive : alors que le congé de maternité était de 16 semaines, 8 semaines ont été accordées au second parent en 2018, 12 en 2020 et 16 depuis 2021. La réforme est menée par le ministère du travail, qui évalue son impact en matière d'employabilité et de non-discrimination sur le marché du travail pour

[79] Selon une enquête menée auprès de 5 000 femmes sur la répartition des tâches domestiques et ménagères (IFOP pour Consolab, 2019), 69 % des femmes italiennes disent « en faire beaucoup plus » que leur conjoint, 44 % en Espagne et en France, 43 % en Allemagne et au Royaume-Uni. 73 % des femmes en moyenne disent « en faire plus » que leur conjoint, contre 16 % des hommes. En Islande et Suède les pères prennent environ 30 % des congés parentaux disponibles, 20 % en Norvège, et 11 % au Danemark et en Finlande (« Rapport State of Nordic Fathers », Conseil nordique des ministres, 2019). Dans aucun des pays nordiques la part prise par les hommes dans le travail parental et domestique n'approche les 50 %.

[80] https://mega.public.lu/dam-assets/fr/actualites/2016/10/icmeo/note-de-travail-FR.pdf

les femmes, et d'articulation des temps de vie et d'implication des hommes dans le secteur des soins.

En 2020 plusieurs autres Etats membres du Conseil de l'Europe ont adopté des réformes favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents : en **Suisse** (nouveau droit à un congé de paternité de deux semaines) ; en **Estonie** (congé de paternité de 30 jours, contre 10 précédemment) ; en **France** (congé de paternité allongé de 28 jours contre 11 jours précédemment) ; aux **Pays-Bas** (nouveau congé de paternité de 5 semaines rémunéré à 70 % du salaire par l'Etat en plus de la semaine de congé payée à 100 % du salaire à la naissance de l'enfant). En **République Slovaque**, le nombre de pères prenant un « congé de maternité » (terme légal, que le congé soit pris par une femme ou un homme) est passé de 78 en 2009 à 17 000 en 2019 - et sur la même période le nombre de pères en congé parental est passé de 4 000 à 7 000.

D'autres réformes ou initiatives encouragent ou accompagnent la transition vers une parentalité égale. Par exemple au **Danemark** une loi est en cours d'examen pour s'assurer que les correspondances officielles relatives à un enfant soient adressées de manière digitale aux deux parents et non seulement à la mère. En **France** un nouveau service public de recouvrement des pensions alimentaires non payées a été mis en place alors que 30 % environ d'entre elles ne sont pas payées ou le sont de manière irrégulière[81]. **En Norvège** une stratégie gouvernementale de soutien à la parentalité a été créée pour renforcer la participation et le recours à ces services par les pères (via par exemple le podcast « Ma vie de papa au quotidien »). En **Ukraine** une campagne de sensibilisation « Les 4 mains du bonheur », impliquant des joueurs de football professionnels et leurs enfants met en avant la place des hommes dans leur rôle de père. En **Slovénie** le « *Project Action Dad* » (mars 2020-février 2022) souligne l'importance de l'engagement actif des hommes dans la paternité et le soin aux enfants dès la naissance. D'autres réformes ou initiatives concernent le partage des tâches de soins aux autres personnes dépendantes comme les personnes en situation de handicap ou âgées, considérant le fait que ces tâches sont encore majoritairement prises en charge par les femmes.

Dans la sphère publique, un vrai partage du pouvoir dans tous les domaines peut passer par l'adoption de mesures contraignantes telles que la parité ou les quotas dans les sphères politiques, économiques et sociales, par exemple dans les parlements, au sein des conseils d'administration des entreprises privées ou au niveau de la haute fonction publique.

Sanctionner les violences et discriminations et prévenir la récidive

L'impunité pour les auteurs d'actes de violence et de discrimination envers les femmes, les enfants ou des personnes LGBT+ demeure l'un des plus grands défis. Malgré les normes internationales en vigueur, notamment les dispositions de la Convention d'Istanbul (Article 45 Sanctions et mesures), la question de l'effectivité des sanctions n'est généralement pas interrogée dans le cadre des actions sur les hommes et l'égalité de genre. Citons cet extrait du

[81] Voir Bonnet, C., Solaz, A. et Algava, E., 2010. « Les changements professionnels en France autour de la séparation conjugale. » Population, 65(2), pp.273-308 ou Ministère Justice (2014) dans Fiche technique du Haut Conseil de la Famille : https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/5_Fiches_Pensions_alimentaires.pdf

document d'analyse publié par ONU Femmes[82] : « Les progrès vers l'égalité de genre sont contrecarrés en particulier par l'inaction institutionnelle et l'impunité. Concernant les violences contre les femmes et les filles par exemple, les échecs institutionnels lorsqu'il s'agit de réponses systémiques sont bien documentés. » Articuler les travaux du Conseil de l'Europe sur l'accès à la justice pour les femmes avec les efforts pour impliquer de façon plus efficace les hommes dans la problématique de l'égalité de genre constituerait un exemple de levier d'action pour traiter de l'impunité.

L'article 16 de la Convention d'Istanbul demande aux Etats parties d'établir ou de soutenir des programmes préventifs d'intervention et de traitement pour les auteurs de violences à l'égard des femmes notamment pour prévenir la récidive. Des programmes visant les auteurs ont commencé à être mis en place à la fin des années 1970. L'alinéa 3 du même article de la Convention d'Istanbul souligne que « la sécurité, le soutien et les droits de l'homme des victimes [sont] une priorité et que, le cas échéant, ces programmes [devraient être] établis et mis en œuvre en étroite coordination avec les services spécialisés dans le soutien aux victimes ». Il apparait également important d'évaluer régulièrement l'impact de ces programmes[83].

En **Espagne**, pour la moitié des programmes, 80 % de leurs participants sont envoyés de manière obligatoire par une décision de justice, et leur fonctionnement s'appuie sur des financements municipaux ou issus des gouvernements régionaux. Au niveau national, la Délégation gouvernementale contre la violence de genre travaille à l'élaboration d'une « Stratégie nationale pour l'éradication de la violence des hommes contre les femmes (2021-2025) ». La stratégie intègrera une priorité stratégique dédiée au travail sur les « masculinités sexistes et la violence » et à des mesures spécifiques qui engagent les jeunes et les hommes à exercer leur responsabilité pour en finir avec les violences fondées sur le genre.

Dans d'autres pays européens, des services dédiés aux hommes violents, comme des lignes téléphoniques, centres de prise en charge et places d'hébergement temporaires, sont en développement dans l'objectif de favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récidive (Belgique, France, Norvège). Le GREVIO, dans son questionnaire d'évaluation de référence adopté le 11 mars 2016, demande aux Etats parties à la Convention d'Istanbul de renseigner un certain nombre d'éléments concernant ces programmes. Le GREVIO a interrogé le fait que de tels programmes sont parfois déployés en tant qu'alternative à une condamnation plutôt qu'en complément d'une condamnation pénale[84].

---

[82] ONU Femmes – Document d'analyse « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions*. », 2020., p.33.

[83] Gottzén, L., Bjørnholt, M. et Boonzaier, F., 2020. « *What has masculinity to do with intimate partner violence?* ». In *Men, Masculinities and Intimate Partner Violence* (pp. 1-15). Routledge.

[84] Rapport du GREVIO sur la Belgique (2020). https://rm.coe.int/rapport-du-grevio-sur-la-belgique-/16809f9a2b

Lutter contre les mouvements collectifs violents d'opposition à l'égalité de genre et aux droits des femmes

Une résolution adoptée par le Conseil des Droits de l'homme de l'ONU en 2017[85] souligne, comme condition générale à l'engagement des hommes et des garçons, la nécessité de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles, y compris celles faites aux défenseuses des droits des femmes.

Le **Danemark** a impulsé en 2020 la conduite d'une étude sur la manosphère (voir définition page 10). L'étude *The angry internet : A threat to gender equality, democracy and well-being* [L'internet en colère : une menace pour l'égalité de genre, la démocratie et le bien-être][86] a permis d'identifier qu'environ 850 jeunes hommes nordiques sont actifs dans des communautés Internet misogynes telles que les INCEL (célibataires involontaires - dont les membres partagent la croyance que les femmes les ont privés de leur droit à des relations sexuelles en tant qu'hommes), ou MRA (*Men's Rights Activists*), qui estiment que les droits des femmes et le féminisme sont une menace directe pour la société. L'étude pointe le grave problème démocratique que posent ces espaces violents en ligne, étant donné que ces groupes poussent les femmes à se retirer des discussions publiques et donc, de fait, les réduisent au silence.

c) Initiatives visant le rôle des hommes et des garçons dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité de genre

Si de façon générale, ce type d'initiatives ont été menées par des organisations de la société civile, un accent est mis de manière croissante sur les hommes au pouvoir.

Demander des comptes aux hommes en position de pouvoir

D'après le document d'analyse de 2020 d'ONU Femmes concernant le travail avec les hommes et les garçons[87], « davantage de travail est nécessaire directement avec les hommes en position de pouvoir politique, tels que les hommes élus, membres de partis politiques et hauts fonctionnaires, afin de promouvoir des espaces politiques et des débats à travers lesquels des changements de politiques publiques en faveur de l'égalité de genre peuvent être atteints ».

Le réseau international de leaders *International Champions Leaders* rassemble depuis 2015 des décideurs et décideuses politiques engagé·es à en finir avec les barrières à l'égalité de genre dans leur sphère d'influence, par exemple en s'engageant à ne plus participer à des panels exclusivement composés d'hommes.

Le mouvement *HeForShe*[88] est un mouvement de solidarité international initié par ONU Femmes en 2014 qui vise à renforcer les droits des femmes pour en faire des droits universels.

---

[85] Résolution 35/10 du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU du 22 juin 2017 intitulée « Accélérer les efforts pour éliminer la violence à l'égard des femmes : engager les hommes et les garçons dans la prévention et la réponse à la violence contre toutes les femmes et les filles ».

[86] Menée par le *Center for Digital Youth Care* - https://www.norden.org/en/nyhed/report-prevalence-men-who-use-internet-forums-characterised-misogyny

[87] ONU Femmes – Document d'analyse « *Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions*. », 2020.

[88] https://www.heforshe.org/fr/movement

Pour y parvenir, *HeForShe* appelle les hommes et les garçons à prendre la parole et à lutter contre les inégalités qui touchent les femmes et les filles du monde entier. L'initiative IMPACT d'*HeForShe* a engagé des hommes chefs d'Etat, chefs d'entreprises et présidents d'universités. Deux guides des hommes alliés[89] et d'autres ressources de communication ont été produits dans ce cadre.

Des chef·fes d'Etat ou de gouvernement, femmes et hommes, nomment des gouvernements paritaires. Parmi les 13 pays du monde seuls à compter 50 % ou plus de femmes au sein de leur gouvernement en 2021, plus de la moitié sont en Europe : l'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Espagne, la Suède[90].

Au niveau diplomatique[91], et à l'image de la diplomatie féministe revendiquée par la Suède depuis 2014, des hommes et femmes chef·fes d'Etat et de gouvernements décident de faire des droits des femmes et de l'égalité de genre une des priorités principales de leur action diplomatique : l'**Espagne**, la **Finlande**, la **France**, les **Pays-Bas**, le **Royaume-Uni**, la **Suède**. Des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les Nations unies font de même dans leurs politiques de coopération et d'actions extérieures.

Eduquer et former aux droits humains, à l'égalité de genre et à la non-violence

Le cadre normatif international sur les droits des femmes et l'égalité de genre rappelle aux gouvernements de manière claire l'exigence d'intégrer dans les systèmes éducatifs et de formation initiale et continue l'égalité entre les filles et les garçons ainsi qu'une approche sensible au genre.

En **Belgique**, la Fédération Wallonie-Bruxelles a conduit en 2020 un projet de module en ligne de formation initiale et continue du personnel enseignant « Filles-Garçons une même école[92] ». Dans le secteur de la jeunesse est développé un programme de labellisation et de financement d'organismes intervenant dans le champ de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle**.** En **France**, où l'achat d'un acte sexuel est interdit (comme en Suède depuis 1999), la loi considère comme indissociable l'éducation à la sexualité et la question de l'égalité filles-garçons, de la non-discrimination et de la non-marchandisation du corps. En **Allemagne**, la lutte contre les stéréotypes de genre auprès des filles comme des garçons passe notamment par une stratégie numérique financée depuis 2013 pour faciliter les échanges entre jeunes et professionnel·les[93].

A l'âge adulte, des formations continues obligatoires à l'égalité professionnelle femmes-hommes et à la lutte contre le harcèlement sexuel - en particulier pour les directions et managers – peuvent impliquer de fait un grand nombre d'hommes et favoriser de profonds changements organisationnels et de pratiques individuelles. Le ministère français de l'Agriculture s'est par exemple fixé pour objectif de former en deux ans 100 % de ses personnels de direction et de management.

---

[89] https://www.heforshe.org/sites/default/files/2018-11/HeForShe_Booklet_ManagingYourEmotions_PRINT2.pdf et https://www.heforshe.org/en/9-ways-men-can-become-allies-equal-rights

[90] UIP : https://www.ipu.org/fr/actualites/femmes-en-politique-2021

[91] PACE - Doc. 14627 (2018) - The gender dimension of foreign policy (coe.int)

[92] www.egalitefillesgarçons.be

[93] www.meintestgelaende.de

Travailler en mixité

En **Norvège,** le programme national « *Menn i helse* » [Les hommes dans la santé] vise les hommes non employés âgés de 25 à 55 ans en leur fournissant la formation requise à leur embauche dans le secteur de la santé et des soins (65 municipalités participent au programme, soit près d'une municipalité sur six dans le pays). En **Allemagne**, le programme pilote fédéral « *Quereinstieg - Männer und Frauen in Kitas* » [Changement de carrière - hommes et femmes dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants] est piloté par le Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, et compte environ 35 % d'hommes parmi ses bénéficiaires (soit près double du pourcentage habituellement constaté dans les formations pour éducateurs/éducatrices). Depuis 2011, une « Journée des filles » et une « Journée des garçons[94] » se tiennent annuellement en avril pour encourager à des choix de formation ou d'études allant à l'encontre des stéréotypes.

Encourager les hommes et les garçons à s'engager à être non-violents et pour l'égalité

Ce type d'action passe souvent jusqu'à présent par le relai et le soutien à des initiatives issues de la société civile. S'il en existe plusieurs aux quatre coins du globe[95], une initiative se distingue au niveau mondial par sa visibilité et son impact : la *White Ribbon Campaign* [Campagne du ruban blanc]. Cette campagne est née au Canada en 1991, en réaction à l'assassinat de femmes étudiantes de l'Ecole polytechnique de Montréal. L'organisation « White Ribbon Canada » demande aux hommes qui portent le ruban blanc de s'engager à ne « jamais commettre, cautionner ou garder silencieuses toutes formes de violences basées sur le genre[96] » (à l'origine l'appel concernait les « violences contre les femmes »).

Aux **Pays-Bas**, dans le sillage du mouvement *White Ribbon*, le gouvernement a décidé en 2016 de créer un cadre de coopération appelé « *Emancipator*» avec plus de 30 organisations travaillant avec des hommes et garçons pour stopper la violence contre les femmes[97]. **En Estonie,** les pouvoirs publics ont lancé en 2020 une campagne similaire pour inviter les hommes à être vigilants à leur comportement et ses effets sur ses proches intitulée « Quel genre d'homme veux-tu être ? ». Les évènements *Barbershop*, initiés par l'**Islande** et le **Suriname** en 2014, encouragent les hommes et les garçons à s'engager activement dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité. Une conférence *Barbershop* a par exemple été organisée à Riga en **Lettonie** en 2020[98].

[94] Voir www.boys-day.de : 300 000 garçons allemands ont participé à cette journée. Tout comme la Journée des filles, elle se tient généralement le quatrième jeudi d'avril.
[95] Zéro Macho contre le recours à la prostitution en France, *Men's Action to Stop Violence Against Women* (MASVAW) en Inde (Shahrokh, Edström, Kumar, & Singh, 2015), One Man Can dans plusieurs pays d'Afrique (van den Berg et al., 2013), ou des groupes d'hommes anti-viol aux USA.
[96] https://www.whiteribbon.ca/about.html
[97] https://www.emancipator.nl/whiteribbon/
[98] https://www.youtube.com/watch?v=3arJCKNSryM

d) Initiatives visant les hommes et les garçons comme victimes collatérales de la domination masculine

La documentation analysée pour cette étude fait apparaitre **un nombre relativement faible d'initiatives sur l'axe des hommes et des garçons comme victimes collatérales de la domination masculine ou de l'inégalité de genre**. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cela : demande sociale faible, problématique traitée dans d'autres politiques sectorielles sans perspective de genre ou réticence à agir du fait des risques énoncés ci-avant. Les quelques pays relayant des initiatives sur cet axe le font souvent sur la base de preuves contestées et qui peuvent être instrumentalisées par des groupes masculinistes/antiféministes (ex : décrochage scolaire parmi les garçons ou violences contre des hommes par des femmes au sein du couple). De plus, on relève le faible nombre d'initiatives dans des domaines plus pertinent du point de vue de l'égalité de genre, par exemple sur les violences sexistes et sexuelles contre les garçons, les hommes gays ou trans.

La 5ème conférence ICMEO[99] en **Estonie** en 2020 a souligné l'importance pour les hommes de « se prendre en charge soi-même » (gagner en autonomie) et de « prendre soin de soi » (gagner en bien être). Dans son intervention, Carlien Scheele, Directrice d'EIGE, s'est fondée sur l'Eurobaromètre relatif à l'égalité de genre pour pointer de fortes variations existant en Europe concernant le rapport des hommes aux émotions : si en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède quasiment tous les hommes pensent qu'il est acceptable pour un homme de pleurer, environ 35 % des hommes en Bulgarie, Lituanie et Roumanie pensent le contraire.

En **Norvège**, le ministère chargé de l'enfance a fait produire deux rapports récents (2019) qui traitent de l'égalité de genre chez les filles et les garçons, notamment en milieu scolaire, et relève que les « secteurs où les questions relatives aux hommes sont particulièrement pertinentes sont le décrochage scolaire, les choix d'orientation, la santé et les facteurs de risques et les questions relatives à la violence ». Depuis 2010, les municipalités norvégiennes ont l'obligation légale de fournir des services d'accueil d'urgence aux femmes et aux « hommes victimes de violence entre partenaires intimes ».

En **Allemagne** les autorités soulignent que « les hommes et les garçons sont également victimes de violence (principalement dans la sphère publique, mais aussi dans la sphère privée, dans les institutions de soins et dans les institutions pour enfants et jeunes) ». Afin d'offrir des « conseils spécifiques aux hommes » victimes de violence, une formation a été développée en 2019, visant à ce que ces conseils soient intégrés dans les services offerts par les institutions de conseil existantes. Un centre national de coordination pour la protection des hommes contre la violence est en cours de création dans le cadre d'un projet de deux ans qui a pour objectif de sensibiliser le grand public à la violence envers les hommes et de créer des refuges pour les hommes et leurs enfants.

Au **Danemark,** les autorités soulignent que les hommes sont surreprésentés en ce qui concerne la mauvaise santé et d'autres problèmes sociaux, et que les hommes non qualifiés et

[99] https://www.sm.ee/et/uritused/5th-international-conference-men-and-equal-opportunities-men-who-care

célibataires sont particulièrement touchés, indiquant « qu'ils meurent plus tôt, gagnent moins et ont moins d'enfants ». Des initiatives spéciales sont donc mises en œuvre pour améliorer les résultats sociaux obtenus pour les hommes et les garçons. Par exemple, dans le champ de la santé, la vaccination contre le papillomavirus est aussi recommandée à partir de 12 ans pour les garçons[100], et les médecins généralistes sont formés pour identifier les symptômes du cancer du pénis. Un travail est également mené, au niveau municipal, pour l'amélioration de la santé mentale des hommes, ou encore pour rompre la solitude et le mal-être parmi les hommes âgés. Des actions semblables pour améliorer le recours des hommes aux services de santé sont menées en **Norvège** et en **Suisse**.

Enfin, en matière de contraception les normes et stéréotypes liés au genre peuvent limiter les choix des hommes – et peser de façon excessive sur les femmes (40 % des grossesses dans le monde sont non désirées[101]). De plus, en Europe la responsabilité de la contraception repose encore de manière écrasante sur les femmes, et l'utilisation de méthodes de contraception qui nécessitent la participation directe des hommes reste marginale[102].

[100] En France, depuis le 1er janvier 2021, cette vaccination est remboursée pour les garçons entre 11 et 14 ans comme c'était jusqu'alors le cas pour les adolescentes.
[101] ONU, *Contraceptive use by method*, 2019.
[102] *Ibid.*

PRÉCONISATIONS

L'étude menée ici identifie six préconisations pour le Conseil de l'Europe.

1. **S'assurer que les initiatives « hommes, garçons et égalité de genre » aient bien pour objectif les droits des femmes et l'égalité de genre**

Des politiques et initiatives soutenues et/ou financées au nom de l'égalité de genre sont parfois menées seulement par et pour les hommes sans lien explicite avec l'agenda pour l'égalité de genre et les droits des femmes, voire sont contradictoire avec cet agenda ou le compromettent. Le temps apparait venu de développer au niveau institutionnel des **lignes directrices** susceptibles d'accompagner les décideurs et décideuses dans le renforcement des politiques et mesures concernant les hommes, les garçons et l'égalité de genre. De telles lignes directrices pourraient proposer les mesures pratiques suivantes:

- ✓ mettre en place **un mécanisme de gouvernance démocratique** associant de façon significative les femmes et les filles dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des initiatives impliquant les hommes et les garçons, en consultant systématiquement les organisations travaillant pour l'égalité de genre et les droits des femmes. Un tel mécanisme devrait assurer la transparence des financements alloués aux politiques et mesures sur les hommes et les garçons (1), la redevabilité vis-à-vis du mouvement de femmes (2), et la redevabilité vis-à-vis des bailleurs de fonds des mesures sur l'implication des hommes et des garçons dans l'égalité de genre (3) ;
- ✓ assurer que l**es politiques et initiatives sur les hommes et les garçons ont pour objectif politique ultime la promotion de l'égalité de genre et le renforcement pour les femmes et les filles de leurs droits effectifs, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté** (4), et non pas un objectif politique alternatif qui viserait à renforcer des droits des hommes et des garçons sans remettre en question les inégalités structurelles qui affectent les femmes et les filles de façon disproportionnelle. Cet objectif est en conformité avec le cadre normatif et les normes internationales et européennes en vigueur en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (normes du Conseil de l'Europe, CEDEF, traités européens, etc.) ;
- ✓ adopter **une approche de transformation des rapports liés au genre, à la masculinité et la féminité** (5) (et non pas une approche figée des rôles sociaux de genre pour les hommes comme pour les femmes), qui tienne compte des effets cumulés des systèmes de domination sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles;
- ✓ se fonder sur **des données ventilées par sexe robustes et fiables et sur la recherche scientifique** pour le développement des politiques et mesures sur les hommes et les garçons, en s'appuyant sur le concept de genre pour informer la situation de départ et permettre un suivi et une évaluation systématiques (6) ;
- ✓ assurer **l'allocation de ressources additionnelles aux politiques et initiatives sur les hommes et les garçons**, sans détourner les ressources existantes allouées à la promotion des droits des femmes et des filles et au renforcement de leur pouvoir d'agir et de leur leadership (7) ;

- ✓ assurer que **les politiques et initiatives sur les hommes et les garçons n'impactent pas négativement la visibilité et le financement des ONG de femmes**, pour éviter toute fragilisation des opportunités et financements alloués à la promotion des droits des femmes et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes (8) ;
- ✓ reconnaitre **le rôle moteur de leadership des femmes et des filles** dans le progrès vers l'égalité de genre (9) ;
- ✓ organiser une **évaluation régulière des actions menées au prisme de l'objectif d'égalité de genre** et du renforcement des droits des femmes et des filles (10).

2. Engager les hommes - en priorité ceux à des postes de pouvoir – à agir pour des changements structurels vers l'égalité réelle

Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation des droits des femmes et des filles et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les hommes en situation de pouvoir ont, à ce titre, une responsabilité particulière.

Il faut donc rappeler aux Etats membres leurs devoirs d'investir dans les politiques d'égalité de genre et de rendre des comptes à tous les niveaux. Il s'agit dans ce contexte d'insister sur l'application effective des lois existantes et sur le renforcement des lois chaque fois que nécessaire, ainsi que sur l'adoption d'une approche globale du secteur public plutôt que d'investir sur des actions ponctuelles centrées sur la société civile et sur la responsabilité individuelle.

Exemples de mesures et d'actions :

- ✓ appliquer efficacement **les lois qui combattent la violence envers les femmes**, protègent les victimes et sanctionnent les auteurs ; pour les Etats parties, ces mesures devraient se fonder sur les dispositions de la Convention d'Istanbul et les préconisations du GREVIO ;
- ✓ promouvoir **la redistribution du travail non rémunéré domestique et de soins**, notamment par l'adoption d'un congé parental égalitaire et obligatoire pour les deux parents, non-transférable et rémunéré à 100 % du salaire ;
- ✓ promouvoir **un réel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes** à tous les niveaux et dans tous les secteurs, y compris par des mesures contraignantes, telles que la parité et les quotas;
- ✓ soutenir **l'éducation à l'égalité de genre à tous les niveaux éducatifs** et dès le plus jeune âge ;
- ✓ prioriser l'adoption de **programmes nationaux obligatoires de formation initiale et continue** de l'ensemble des professionnel·les des secteurs public et privé, à l'égalité de genre, la lutte contre les stéréotypes de genre et contre le harcèlement sexuel au travail.

3. Renforcer l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques, afin d'assurer la prise en compte des différences entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons

Le renforcement de l'approche intégrée de l'égalité dans toutes les politiques sectorielles au sein des Etats membres et du Conseil de l'Europe permet d'éclairer et transformer les situations dans lesquelles des différences liées au genre apparaissent entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons.

Exemples de mesures et d'actions :

- ✓ susciter **l'engagement des décideurs et décideuses au plus haut niveau** à la promotion de l'égalité de genre et des droits des femmes et leur participation à des formations adaptées ;
- ✓ soutenir le **développement de l'approche intégrée de l'égalité** entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des politiques sectorielles (éducation, accès à la justice ou santé par exemple), l'adoption de stratégies et la mise à disposition des ressources humaines et de l'expertise adéquate;
- ✓ soutenir **la formation systématique et obligatoire des professionnel·les pilotant les politiques** pertinentes et le développement d'outils pratiques ;
- ✓ mobiliser **les études sur le genre** pour analyser de façon plus robuste les ressorts des violences entre hommes et contre les hommes, y compris l'articulation entre le sexisme et d'autres rapports de dominations tels que l'homophobie ou le racisme.

4. Traiter sérieusement la menace globale que font peser les mouvements masculinistes/antifeministes

Comme exposé plus haut, les mouvements masculinistes/antiféministes menacent les progrès accomplis en matière de droits des femmes et d'égalité de genre.

La montée en puissance des groupes masculinistes/antiféministes menace à la fois de décrédibiliser les politiques publiques d'égalité de genre et les discours féministes, de susciter du discours de haine, de la violence envers les femmes et les filles et les défenseurs/défenseuses des droits des femmes et de renforcer l'idée que les hommes et les garçons « problématiques » ne seraient jamais « nous » mais « les autres » (les étrangers, les pauvres, etc.). La vigilance en la matière est d'autant plus nécessaire dans un contexte de montée des radicalismes qui viennent attaquer à des droits et des acquis en matière d'égalité dans d'autres domaines liés au genre (par exemple la santé sexuelle et reproductive, l'éducation à la sexualité, et les droits des personnes LGBT+).

Il serait donc opportun d'intégrer la question des groupes masculinistes/antiféministes dans les actions et stratégies du Conseil de l'Europe sur la régulation de l'Internet, le discours de haine, l'égalité entre femmes et hommes, les droits des enfants et contre le terrorisme.

5. Coopérer avec et solidifier le soutien aux organisations de femmes/ féministes

Afin de contre-carrer le risque de fragilisation des organisations de femmes/féministes travaillant pour les droits des femmes et l'égalité de genre par une concurrence renforcée vis-à-vis de financements déjà réduits, il s'agit ici pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres d'associer activement les organisations de femmes aux débats et activités en lien avec les hommes et les garçons la société civile féministe et de renforcer le soutien aux organisations intervenant en priorité auprès des femmes et des filles.

6. Soutenir le développement de la recherche sur le genre / des études sur les femmes

Il est vital de soutenir une recherche qui s'appuie sur l'analyse complète des rapports sociaux de sexe/genre et de la domination masculine telle que consacrée par les normes internationales et les définitions agrées et de renforcer le soutien à la recherche sur le genre au regard des besoins croissants en connaissances alors même que les objectifs en matière d'égalité de genre sont de plus en plus contestés.

Exemples de domaines d'études ou de recherche pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres :

- ✓ la **perception de la transition égalitaire par les femmes et les hommes** et l'évolution des normes liées au genre. Ces éléments pourraient être traités par exemple sur la base du développement d'une série d'indicateurs et de sondages et études réguliers permettant des comparaisons européennes et internationales afin de mieux saisir les contextes nationaux et d'adapter les politiques en conséquence ;
- ✓ l'**étude des mouvements masculinistes/antiféministes** et notamment de leurs liens avec d'autres mouvements radicaux et/ou violents ;
- ✓ l'**évaluation des programmes de prise en charge** des hommes auteurs de violences.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des entretiens

- **Kira Appel**, Adjointe au Responsable de la Division pour l'Egalité de Genre au ministère de l'Environnement et de l'alimentation du Danemark, Membre de la Commission pour l'Egalité de genre du Conseil de l'Europe (13 janvier 2021).
- **Ana Arrillaga Aldama**, Cheffe de service à l'Institut de la Femme et de l'Egalité des chances en Espagne, Membre de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe (27 janvier 2021).
- **Laxman Belbase,** Co-directeur du Secrétariat global de MenEngage basé à Washington; **Katrien Van der Heyden**, Membre belge du Comité de Direction des membres de MenEngage Europe; **Jennifer Rodriguez Bruno**, Coordinatrice du Plaidoyer au Secrétariat global basé à Washington ; **Anna Lindqvist (Suède)**, Membre suédoise et co-coordinatrice du réseau MenEngage Europe (25 janvier 2021).
- **Mélissa Blais**, Professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Membre de l'Institut de recherches et d'études féministes, du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et de TRYSPACES au Canada et **Francis Dupuis-Déri**, Enseignant en science politique à l'UQAM et Membre du RéQEF (20 janvier 2021).
- **Victoria Diaz-Garcia**, Spécialiste des partenariats et du plaidoyer à la Division de la Société Civile au sein d'ONU Femmes à New-York (21 janvier 2021).
- **Gwendoline Lefebvre**, Présidente du Lobby européen des femmes (LEF) (20 janvier 2021).
- **Pierrette Pape**, ancienne Directrice des politiques et des campagnes au Lobby européen des femmes (2009-2017) et coordinatrice du projet et de la publication du LEF sur les hommes et l'égalité de genre European Women's Voice en 2011-2012 (8 février 2021).

Annexe 2 - Questions méthodologiques

L'étude se base sur la compilation de documents préalablement transmis par le secrétariat de la Commission pour l'égalité de genre (GEC), sur une série d'entretiens (Annexe 1), ainsi que sur un travail de recherche complémentaire.

En particulier, la cartographie proposée en partie II a été réalisée à partir des contributions transmises par huit Etats membres au secrétariat de la GEC du Conseil de l'Europe (entre décembre 2020 et janvier 2021) ; de compléments d'informations concernant 12 autres Etats membres, issus des rapports nationaux soumis par les Etats membres au Conseil de l'Europe ; du document « Activités dans les États membres sur les hommes et les garçons et l'égalité entre les femmes et les hommes » (décembre 2020) ainsi que d'autres initiatives identifiées au fil de la revue de littérature. La cartographie proposée ne peut prétendre à l'exhaustivité. Les exemples cités viennent illustrer la variété du répertoire d'action, sans pour autant les hiérarchiser ou encore moins les valider. Compte-tenu du caractère limité des informations disponibles, et dans les temps impartis, il n'a pas été possible d'évaluer ni la solidité ni l'impact des actions mentionnées, notamment du point de vue du renforcement des droits des femmes, de la transformation des rapports liés au genre vers davantage d'égalité, ou relativement à leurs financements.

Annexe 3 – Bibliographie indicative

Rapports institutionnels

- **ONU Femmes et Promundo, 2017,** « Understanding masculinities, results from the International Men and Gender Equality Study in the Middle East and North Africa ».

  Lien vers la publication en ligne (rapport intégral EN - sommaire exécutif en EN, FR, Arabe) : https://www.unwomen.org/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2017/images-mena-multi-country-report-en.pdf?la=en&vs=3602

- **ONU, 2018,** Assemblée Générale, Conseil des Droits de l'homme, « Examen des pratiques prometteuses et des enseignements tirés, des stratégies existantes et des initiatives des Nations Unies et autres initiatives visant à associer les hommes et les garçons à la promotion et à la réalisation de l'égalité des sexes, dans le contexte de l'élimination de la violence à l'égard des femmes »

  Lien vers la publication en ligne (FR) : https://undocs.org/fr/A/HRC/38/24

- **Conseil nordique des ministres, 2019**, Carl Cederström, « State of Nordic Fathers »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : http://norden.divaportal.org/smash/get/diva2:1367228/FULLTEXT01.pdf

- **ONU Femmes, 2020**, Document d'analyse n°37, Alan Greig et Michael Flood, « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/11/discussion-paper-work-with-men-and-boys-for-gender-equality

- **Centre for Digital Youth Care et la présidence danoise du Conseil nordique des ministres, 2021**, « The angry internet – A threat to gender equality, democracy & well-being »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://cfdp.dk/wp-content/uploads/2020/11/CFDP_the_angry_internet_ISSUE.pdf

- **OCDE, 2021**, Secrétariat général, « Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment »,

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://doi.org/10.1787/6ffd1936-en

Rapports émanant d'organisations non-gouvernementales

- **Lobby européen des femmes (LEF), 2011**, « The other half of gender: feminism and men's role in achieving equality »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/ewv_autumn_2011_final.pdf

- **MenEngage, 2014,** « The MenEngage Alliance Accountability Standards and Guidelines »

  Lien vers la page de la publication en ligne (EN) : http://menengage.org/accountability/

Livres

- **Francis Dupuy-Déri, 2018**, « La crise de la masculinité – Autopsie d'un mythe tenace », Eds Du Remue-Ménage

  Lien vers la page de l'éditeur (FR) : https://www.editions-rm.ca/livres/la-crise-de-la-masculinite/

- **Christine Bard, Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, 2019**, « Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui », PUF

  Lien vers la page de l'éditeur (FR) : https://www.puf.com/content/Antif%C3%A9minismes_et_masculinismes_dhier_et_daujourdhui

- **Lucas Gottzén, Margunn Bjørnholt, Floretta Boonzaier, 2020,** « Men, Masculinities and Intimate Partner Violence », Routledge

  Lien vers la page de l'éditeur (EN) : https://www.routledge.com/Men-Masculinities-and-Intimate-Partner-Violence/Gottzen-Bjornholt-Boonzaier/p/book/9780367234898